Ressources en eau : problématiques et solutions

Octobre - Novembre 2017 30MAD / 5€ / 6$ N° 79

RESAGRO

Le mensuel des décideurs

ADDT 1409 COMPAD Adresse BP 20028 Hay-Essalam – 20203 Casablanca

Contrat-Programme
L'Industrie Agroalimentaire

Avenir
Agriculture et numérique

Alimentation du futur
Que mangerons-nous en 2050?

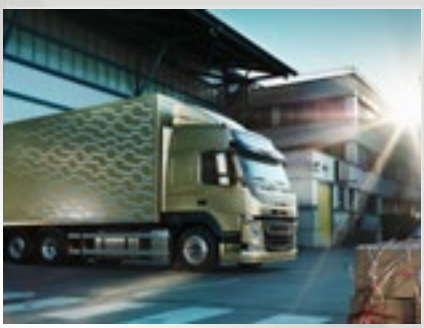

Logistique
Le Maroc à l'international

Céréales
La production mondiale

Halieutis
Une stratégie très prometteuse

IPERESPRESSO ILLY.

L'ESPRESSO NOUVELLE GÉNÉRATION

Foods & Goods

live
happ illy

Alexandre Delalonde
Directeur de publication

Claude Vieillard
Responsable de rédaction

Service commercial
contact@resagro.com
Tél. : (+212) 522 24 22 00
(+212) 672 22 76 10
(+212) 672 22 76 58

Yves Hazette
Consultant publicitaire
(+212) 672 70 42 08
yves.resagro@gmail.com

Mohamed El Allali
Directeur artistique / Chef de projets web

Dominique Pereda
Correspondante francophone
dpereda@resagro.com
pereda.resagro@gmail.com

Fanny Poun
Correspondante anglophone
fanny@resagro.com

Laetitia Saint-Maur
Correspondante hispanophone
laetitia@resagro.com

Noureddine Malak
Responsable distribution

Imprimeur
Imprimeur Idéale, Casablanca
Tél. : (+212) 522 60 05 57
Imprimé au Maroc - Printed in Morocco.

Compad, agence de communication
BP 20028 Hay Essalam
C.P - 20203 - Casablanca
Tél. : (+212) 522 24 22 00
(+212) 522 24 95 97
Fax : (+212) 522 24 22 00
E-mail : contact@resagro.com
Site Internet : www.resagro.com
RC :185273 - IF: 1109149
ISSN du périodique 2028 - 0157
Date d'attribution de l'ISSN juillet 2009
Dépôt légal : 0008/2009
Tous droits réservés.

Reproduction interdite sauf accord de l'éditeur.

Tirage : 15 000 exemplaires (hors tirage spécial)

Édito n°79

La reprise de l'économie mondiale se poursuit et se généralise aux différents pays et régions. Elle est confortée par le redressement de l'investissement, de l'activité manufacturière et du commerce, ainsi que par une baisse du chômage et une amélioration de la confiance économique. Le FMI prévoit d'ailleurs une accélération de la croissance du PIB mondial. La reprise économique mondiale reste, toutefois, entourée de grands risques baissiers, liés à la future politique économique et commerciale des Etats-Unis, aux négociations sur le Brexit, à la vulnérabilité du système financier dans certains pays (la Chine en particulier), à des tensions géopolitiques, à des cyber-attaques de grande ampleur...

Au Maroc, les indicateurs conjoncturels récents attestent de la poursuite du redressement de l'activité économique par rapport à la dynamique affichée au cours de l'année passée. Cette évolution repose, en partie, sur les performances du secteur agricole qui devraient impacter favorablement le reste de l'économie, particulièrement les branches du commerce et du transport et la demande des ménages.

Hors agriculture, l'activité se serait relativement accélérée, sous l'effet de l'amélioration, dans l'ensemble, du secteur tertiaire, qui aurait été marqué par la poursuite de la reprise des activités touristiques, et du secteur secondaire, en phase avec le bon comportement des exportations nationales, nourries par la bonne orientation des activités de l'OCP, de l'industrie alimentaire et des nouveaux métiers mondiaux du Maroc (l'offshoring, l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, les textiles et cuirs et l'agroalimentaire).

Sur le plan des échanges extérieurs du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, les exportations du secteur ont connu une amélioration. C'est donc avec ces bonnes perspectives que se termine l'année 2017. Souhaitons que 2018 confirme ces chiffres.

Mais revenons à votre magazine. Dans ce numéro de Resagro nous vous proposons, entre autres, un bilan sur la production céréalière mondiale et sur celle du Maroc. Toujours au niveau agricole nous publions également une réflexion sur l'utilisation du numérique de plus en plus plébiscité. Coté Industrie Agroalimentaire (IAA), nous détaillerons le nouveau contrat-programme et le rôle essentiel joué par le Groupe Crédit Agricole du Maroc. Puis nous étudierons les problématiques et solutions des ressources en eau. Enfin, nous partirons en mer pour voir où en est le plan Halieutis.

Quant à votre cahier HoReCa, il revient sur le succès culinaire de Tyab Bladi et vous plonge au coeur de l'hôtel Widiane à Bin el Ouidane avant de conclure par une escapade au restaurant Quattro du Four Seasons Marrakech.

Bonne lecture!

Alexandre DELALONDE

Sommaire

RESAGRO 79

Edito 03

Périscope 06

Agriculture

La production céréalière mondiale 18

Contrat-programme Industrie Agroalimentaire 20

Halieutis : une stratégie très prometteuse 24

Solutions

APM Terminals Tangier 34

Logistique, Rayonnement du Maroc à l'international 38

Ressources en eau : Problématiques et solutions 40

Agriculture numérique 44

Le cahier HORECA

Le magazine de l'Hôtellerie et de la Restauration

La distribution automatique en France 48

Territoires touristiques : Maroc Méditerrannée 56

Évènement culinaire 58

TYAB BLADI : Succès culinaire 60

Team-building : à l'hotel Widiane 64

QUATTRO: Restaurant italien 65

AFRICA AGRI FORUM

DEPUIS 2014

CO-HOST

OCP AFRICA

SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL **RÉPUBLIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE**

350
PARTICIPANTS

25
INTERVENANTS

NIGERIA
Pays Invité d'Honneur

30
PAYS REPRÉSENTÉS

18, 19 OCTOBRE 2017 **ABIDJAN**

Plans de développement agricole **l'approche gagnante**

Partenaire Institutionnel

Gold Sponsor

Groupe Crédit Agricole du Maroc
UN ENGAGEMENT DURABLE

Bronze Sponsor

Partenaire Scientifique

MAZARS

Partenaires Media

RESAGRO
Le mensuel des décideurs

Rejoignez AAF 2017, le premier forum du développement agricole en Afrique francophone

Partenariats, courrier@i-conferences.org +212 522 36 95 15

BANQUE

AWB ACQUIERT BARCLAYS BANK EGYPT

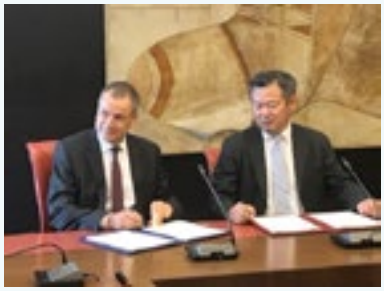

Conformément à l'accord signé le 4 octobre 2016, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt et ce, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.
Barclays Bank Egypt est une banque dont le siège est basé au Caire, disposant d'un effectif de 1.500 employés et d'un réseau de 56 agences situées dans 18 villes égyptiennes. En 2016, Barclays Bank Egypt a enregistré un produit net bancaire de 1.950 EGP millions (1.062 MAD millions2) et un bénéfice net de 663 EGP millions (361 MAD millions2).
En 2017, Barclays Bank Egypt a réalisé au titre du premier trimestre un bénéfice net de 257 EGP millions (140 MAD millions2) en croissance de +60% par rapport au premier trimestre 2016, bénéficiant des conditions de marché très favorables en matière de croissance des crédits, d'amélioration des marges d'intermédiation et de hausse des rendements des bons du Trésor. La rentabilité des actifs et des fonds propres s'est ainsi significativement accrue (RoA de 4,3% et RoE de 30,4% contre respectivement 3,0% et 22,5% au premier trimestre 2016).
Cette opération permet à Attijariwafa bank d'étendre son réseau international au sein de la troisième économie africaine riche d'une population de 92 millions d'habitants, et de s'implanter dans un marché bancaire avec des perspectives de croissance soutenue. Elle ouvre aussi la voie au développement du groupe au Moyen Orient et en Afrique de l'Est.

ACQUISITION

GRUPO BIMBO RACHÈTE LE GROUPE ADGHAL

Grupo Bimbo, principale entreprise du secteur agroalimentaire du Mexique, a annoncé l'acquisition du groupe Adghal, qui fabrique et distribue des produits pour la panification (fabrication de pain) au Maroc, d'après l'agence Reuters. Les détails de la transaction n'ont pas été dévoilés.
Une première percée sur le continent africain qui permet à l'entreprise mexicaine, spécialisée essentiellement dans la boulangerie et notamment la confection de pain, dont elle est l'un ou le plus grand producteur mondial, d'étendre ses activités. Elle est actuellement présente dans 22 pays répartis sur trois continents (Europe, Asie et Amérique) et espère gagner la Chine, ainsi qu'un autre pays asiatique et moyen-oriental.
Le choix du géant mexicain pour le groupe marocain basé à Meknès s'explique par ses «20 années d'expérience, ses 11 millions de dollars de ventes, ses trois usines et son portefeuille composé de deux catégories de produits : le pain frais et les pâtisseries», a indiqué Grupo Bimbo dans un communiqué.

CAFÉ

BAISSE DES STOCKS MONDIAUX

L'année caféière 2017/2018 devrait s'achever avec des stocks mondiaux de 34 millions de sacs (1 sac= 60kg), ce qui marque le plus faible niveau enregistré depuis cinq ans. C'est ce que prévoit le Département américain de l'agriculture (USDA) dans ses dernières perspectives pour le marché global, publiées le 16 juin dernier.
Cette réduction des stocks tient à une augmentation de la demande mondiale, passant à 158 millions de sacs, soit une hausse de 1,34%, par rapport à l'année précédente.
Pendant ce temps, la production affichera une croissance modeste de 0,10% avec 159 millions de sacs, dont 95 millions de sacs d'arabica et 64 millions de sacs de robusta, contre une hausse notable de 4%, l'année précédente.
S'agissant des principaux producteurs mondiaux de l'arabica, la variété la plus cultivée, le Brésil, premier fournisseur et numéro un mondial du café, devrait rentrer 40,5 millions de sacs, soit une baisse de 5,1 millions de sacs, en raison de l'année défavorable du cycle biennal de la variété. Conséquence de ce recul, le pays devrait enregistrer une production globale (arabica et robusta) de 52,1 millions de sacs contre 56,1 millions de sacs, l'année antérieure.
Pour sa part, la Colombie qui ne cultive que l'arabica dont elle représente le second producteur mondial (4e fournisseur mondial de café), devrait maintenir sa production à un niveau équivalent à celle de la saison précédente, soit environ 14,6 millions de sacs.
A l'image de ce dernier pays, l'Ethiopie, plus gros consommateur africain de la fève et 3e producteur mondial d'arabica (5e au niveau global) finira sa campagne 2017/2018 avec un volume de 6,54 millions de sacs, un niveau proche de celui enregistré, un an plus tôt (6,52 millions de sacs).

Espoir Olodo © Agence Ecofin

FORUM AFRICAIN DES INFRASTRUCTURES

DEPUIS 2008

Plusieurs délégations ministérielles attendues

SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU – **ROYAUME DU MAROC**

25
INTERVENANTS

30
PAYS REPRÉSENTÉS

400
PARTICIPANTS

7, 8 NOVEMBRE 2017 **MARRAKECH**

Séances d'appels à projets
Découvrez en avant première les projets structurants des pays de la région

L'Afrique à l'ère des infrastructures nouvelle génération

Platinum Sponsor

JACOBS Engineering SA

Silver Sponsors

Bronze Sponsors

NOVEC GROUPE CDG · L.P.E.E · MAPPING ENGINEERING · CID · SOCOTEC · fondasol

Partenaire Multilatéral

ICD

En collaboration avec

Club MEDAFRIQUE

Partenaire Scientifique

MAZARS

Partenaire Média

RESAGRO Le mensuel des décideurs

Réservez votre stand et mettez en avant votre savoir-faire auprès des acteurs clés du secteur

Partenariats, courrier@i-conferences.org +212 522 36 95 15

FILIALE
UNICITY AU MAROC

La société multinationale spécialisée dans la production de compléments alimentaire et la conception de programmes de santé préventifs «Unicity» a ouvert sa première filiale au Maroc en octobre dernier à Casablanca.
Les programmes de santé de « Unicity » vont du nettoyage des organes du corps des toxines comme le colon et le sang aux programmes de perte de poids, en passant par les programmes pour athlètes.
Le slogan «Make Life Better» reflète la vision globale de l'entreprise, qui a pour objectif de développer la recherche et l'innovation dans le but de trouver les moyens les plus appropriés pour améliorer la santé et la qualité de vie des individus dans le monde.
«Unicity» est aujourd'hui présente dans plus de 50 pays dont 7 pays de la région MENA. Avec plus de 400 produits à son actif, et a pu regrouper des communautés de personnes qui réussissent à assurer un équilibre de vie parfait.

www.unicity.com

COMMERCE INTERNATIONAL
LA CFCIM LANCE SON DESK

Disposer de la bonne information au bon moment, s'entourer des bonnes compétences et être accompagné sur le terrain sont autant de clés pour la réussite de son projet à l'international.
C'est pour répondre à ces attentes, clairement exprimées par ses adhérents, que la CFCIM a mis en place son DESK Commerce International.
Le DESK Commerce International de la CFCIM, c'est un accès direct à :
- L'information et la documentation en Commerce International pour vous aider à appréhender votre (vos) marché(s) cible(s) ;
- L'annuaire des entreprises exportatrices du Maroc ;
- Des outils pratiques pour vous aider dans vos démarches à l'international avec une plateforme compilant les évènements de la CFCIM et les actualités en matière de commerce international. Un forum dédié aux échanges d'informations et d'expériences entre entreprises ouvertes sur l'international est également en cours d'élaboration;
- Une large gamme de prestations sur mesure pour affiner vos connaissances du (des) marché(s) cible(s) et vous accompagner sur le terrain en mission de prospection B to B.

www.cfcim.org/desk.
desk@cfcim.org / (+212) (0)5 22 43 96 38

AGROALIMENTAIRE
DISPOSITIF DE FINANCEMENT

Le groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) a dévoilé son nouveau dispositif de financement pour accompagner le nouveau contrat programme entre l'État et les professionnels du secteur de l'agroalimentaire.
En présentant tout un arsenal de produits financiers adaptés aux besoins des investisseurs et qui complètent parfaitement l'offre du Gouvernement, le GCAM poursuit son accompagnement du Plan Maroc Vert (PMV). Il propose ainsi 8 packs composés chacun de produits dédiés à chaque phase allant de l'intrant agricole, à l'exportation en passant par la production, la valorisation du produit, mais également le développement commercial sur le marché marocain et les marchés extérieurs.
Il est question de l'Agrum'pack pour la filière des agrumes ; le Pack Fruits pour la filière des fruits, frais et transformés; le Pack Légumes pour la filière des légumes, frais et transformés ; l'OLEA Pack pour la filière huile d'olive; le Pack Produlait pour la filière des produits dérivés du lait ; le Pack Viandes pour accompagner les filières avicole et viandes rouges ; le Pack Pâtes et Couscous ; le Pack Biscuiterie-Chocolaterie-Confiserie ; et un pack transverse dénommé pack développement durable dédié aux opérateurs désireux d'adopter des techniques respectueuses de l'environnement.

www.creditagricole.ma

ALLIANCE

FENIE BROSSETTE ET FORTAL

Mme Miriem Bensalah Chaqroun, Présidente de la CGEM, accompagnée de Mme Nabila Freidji, Administrateur et Présidente de la Commission Relations avec les Institutions Internationales de la Confédération a participé à l'invitation de Jim Yong Kim, Président de la Banque Mondiale, au panel commémoratif du lancement officiel de l'initiative Women Entrepreneurs Finance (We-Fi), qui s'est tenu à Hambourg lors du G20.

Cet événement a été marqué par la présence des chefs d'états des pays donateurs de ce fonds notamment, Mr Donald Trump, Mr Justin Trudeau et Mme Angela Merkel, qui ont donné le coup d'envoi de cette initiative.

A propos de l'entrepreneuriat féminin, Mme Bensalah Chaqroun a souligné les différents défis auxquels font face les femmes dans la zone MENA et en Afrique, notamment l'accès au capital et aux marchés, et les obstacles d'ordre social et culturel. La Présidente de la CGEM a mis l'accent sur la nécessité de soutenir les PME créées ou dirigées par des femmes afin d'accélérer la transformation et la résilience des économies africaines notamment.

A noter que l'initiative We-fi de la Banque Mondiale vise à mobiliser plus de 800 millions de dollars pour soutenir l'entrepreneuriat des femmes.

L'eau à la mesure de votre entreprise

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

BWT, la solution pour vos eaux de process

FILTRATION - MICROFILTRATION
ÉLECTRODÉIONISATION - OSMOSE INVERSE
DÉCHLORATION - ADOUCISSEMENT
DÉMINÉRALISATION - ULTRAFILTRATION
POTABILISATION - NEUTRALISATION
OXYDATION - DÉSINFECTION
STÉRILISATION - ULTRA VIOLETS - OZONE...

BWT Maroc
Zone industrielle sud-ouest N°152 Mohammedia
Fixe : 05 23 28 06 36 - Fax : 05 23 28 06 37
Email : permo.maroc@bwt.fr

BWT BEST WATER TECHNOLOGY | For You and Planet Blue.

NOMINATION

NOUVEAU DG CHEZ MONDELEZ MAROC

Mondelez Maroc, qui produit une large gamme des biscuits favoris des Marocains, BIMO ainsi que le biscuit N°1 au Monde, Oreo et qui commercialise les chewing-gums très prisés, Trident et Clorets, annonce la nomination d'un nouveau Directeur Général pour poursuivre le développement et la gestion de ses activités.

« Hussein dispose d'une solide expérience dans les Ventes, le Commercial et le Marketing et se distingue par un sens fort du leadership », précise Bilal Sharabati, Directeur Général Afrique du Nord chez Mondelēz International. «Avec son expérience acquise durant 17 ans aussi bien en stratégie et management que sur le terrain, Hussein est bien placé pour tirer le meilleur du succès de notre entreprise marocaine et développer ses marques sur le marché local», poursuit Bilal.

Hussein avait rejoint Mondelez Égypte en mai 2014 en tant que Directeur de Stratégie et de Développement des ventes avant d'occuper le poste de Directeur des Ventes. En 2016, il a eu la responsabilité de Directeur Afrique du Nord de la catégorie Planning & Activation chez Mondelez International.

Tout au long de ses 17 ans de carrière, Hussein a occupé plusieurs postes de responsabilités dans les domaines des Ventes, Marketing et Commercial dans des organisations de renoms en l'occurrence Cadbury, Unilever et PepsiCo.

Boulevard Al Bina, Casablanca

06 03 45 62 37

AGROALIMENTAIRE

OFFENSIVE MAROCAINE AU SÉNÉGAL

Une mission d'affaires composée d'une vingtaine d'entreprises marocaines opérant dans le secteur de l'agroalimentaire se trouve depuis hier à Dakar pour débattre avec les sociétés et institutions sénégalaises des moyens de booster les échanges bilatéraux.

Initiée par l'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination Des Exportations (EACCE), relevant du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, cette mission de 2 jours s'insère dans le cadre du renforcement des relations commerciales et de partenariats entre le Maroc et les pays d'Afrique de l'ouest, le Sénégal en particulier.

© Rédaction Infomédiaire

CAFÉ

DU GRAIN À LA TASSE

À l'origine du café, on trouve une subtile alchimie qui donne naissance à un fruit rouge dont les deux fèves promettent de révéler des arômes uniques. En quelques mois la fleur blanche du caféier imprégnée du délicat parfum de jasmin cède la place à la cerise de café, ensuite le fruit se forme 6 à 8 mois après la floraison pour l'Arabica, et 9 à 11 mois pour le Robusta. Bien que coûteuse en temps et en argent, Nespresso privilégie la cueillette à la main pour obtenir un café de qualité premium.

Pour un goût subtil, le mélange des meilleures origines de café est mis au point pour chaque Grand Cru selon une recette propre à Nespresso. C'est ainsi qu'est obtenue une sélection unique qui mets en avant l'arôme, la finesse, la qualité de la mousse et la persistance en bouche de chaque tasse de café Nespresso. Par la suite, la torréfaction libère les essences aromatiques des grains pour ainsi révéler l'âme des Grands Crus Nespresso et tout son savoir-faire qui s'exprime à nouveau dans la précision de la mouture et la garantie du bon équilibre entre acidité, amertume, corps et notes aromatiques de chaque Grand Cru.

A la fin de ce voyage fascinant des grains, le café arrive en capsule scellée hermétiquement par une feuille d'aluminium pour préserver les quelques 900 arômes et saveurs des Grands Crus Nespresso jusqu'au moment ultime de la dégustation.

buynespresso.com/ma

Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations

L'EACCE

prendra part à la 15ème édition du salon international des fruits et légumes "SIFEL"

Du 23 au 26 novembre 2017, à Agadir

Route El Jadida, Lissassfa Rond-point AZBANE
à proximité de l'Hôtel ZENITH - Casablanca - Maroc

Tél : +212 (522) 30.51.04 - **Fax :** +212 (522) 30.25.67
E-mail : eacce@eacce.org.ma - **Web :** www.eacce.org.ma

NOMINATION

BENJAMIN VAUTHIER CHEZ SUEZ

Depuis le 1er juillet 2017, Benjamin Vauthier assure la fonction de Directeur Général de la division Recyclage et Valorisation de SUEZ au Maroc.
Diplômé en ingénierie alimentaire et biotechnologie et en gestion financière, Benjamin Vauthier a débuté sa carrière au sein de grands groupes industriels tels Kimberly Clark ou encore Coca-Cola.
Après 11 années passées en valorisation des déchets organiques, industriels et collectivités, (Compostage, méthanisation, ...), il rejoint le groupe SUEZ où il cumule une expérience de plus de 7 ans, d'abord en tant que directeur d'agences collectivités et industrielles en France, puis en occupant le poste de vice-président de SUEZ en Pologne.
Lors de cette dernière mission, Benjamin Vauthier était chargé notamment du développement des contrats collectivités et de la digitalisation des métiers.
Benjamin Vauthier succède à François Pyrek qui rejoint la division Recyclage et Valorisation France.

www.suez.com/fr

IMPLANTATION

FRIESLANDCAMPINA A CASABLANCA

Le géant mondial des produits laitiers FrieslandCampina débarque au Maroc.
Le groupe basé à Amersfoort (près d'Utrecht aux Pays-Bas) vient de créer une entité basée à Casablanca du nom de FrieslandCampinaMorocco.
Cette première filiale au Maghreb a un objet purement commercial et vise à commercialiser les ingrédients produits par sa maison-mère et qui entrent dans les process de fabrication de produits laitiers et dérivés.
FrieslandCampina occupe la cinquième place mondiale des compagnies laitières en matière de chiffre d'affaires (derrière Nestlé, Danone, Lactalis et Fonterra) avec un chiffre d'affaires mondial qui a atteint, en 2016, quelques 11 milliards d'euros (plus de 120 milliards de DH), dont près du dixième provient de la région Afrique & Moyen Orient.

www.frieslandcampina.com

BAD

88 MILLIONS $ ACCORDÉS AU MAROC

La Banque africaine de développement (BAD) a accordé au Maroc, un prêt de 88 millions $ en faveur du financement de la seconde tranche du Projet d'Appui au Programme National d'Economie d'Eau d'Irrigation (PAPNEEI 2) d'un coût total de 96,9 millions $.
S'étendant sur une période de six ans (2017-2022), l'initiative entend contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et de la productivité agricole à travers une gestion rationnelle et durable des ressources en eau destinées à l'irrigation.
Les activités du projet se concentreront sur une superficie totale de 25 758 hectares englobant 10 250 exploitations agricoles dans les bassins hydrauliques d'Oum Errabia et de Loukkos au Nord-Ouest du Royaume chérifien.
Il devrait permettre de toucher 61 500 habitants dont majoritairement des petits agriculteurs et agricultrices.
Pour rappel, le Gouvernement marocain cofinance le projet à hauteur de 8,9 millions $.

Espoir Olodo © Agence Ecofin

INVITATION

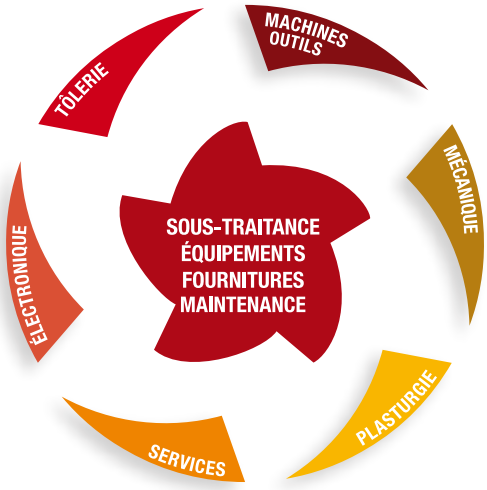

MAROC INDUSTRIE EXPO

Casablanca - Maroc

08 - 11 Novembre 2017

Office des Foires et Expositions de Casablanca

Retirez votre badge sur :

www.midest-maroc.com **Code : REM**

Mme Ghita CHAOUKI BENCHEKROUN
Responsable Commerciale
Tél : +212 (0) 522 46 54 50
E-mail : ghita.chaouki@reedexpo.fr

Mlle Sara HANABLI
Responsable Marketing & Communication
Tél : +212 (0) 522 46 54 50
E-mail : sara.hanabli@reedexpo.fr

ONSSA
QUALITÉ DES OEUFS

Certains pays européens, notamment les Pays Bas, ont récemment procédé au retrait du circuit de commercialisation des oeufs de consommation contaminés suite à la présence d'un insecticide (Fipronil) dont l'utilisation est interdite chez les animaux dont les produits sont destinés à la consommation humaine.
A l'origine de cette affaire, des élevages avicoles européens ont utilisé un produit contenant du Fipronil pour lutter contre les poux rouges chez la volaille. Cette molécule est autorisée en Europe dans le domaine agricole et en tant qu'antiparasitaire externe chez les chiens et chats. Néanmoins, ladite molécule est interdite pour le traitement des animaux dont les produits sont destinés à la chaine alimentaire. En effet, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, le Fipronil est considéré comme « modérément toxique » pour l'Homme.
Concernant la situation au niveau national, il est à signaler que le Maroc n'importe pas des oeufs de consommation, à l'exception de faibles quantités importées durant le Ramadan 2016 suite à l'apparition au Maroc de l'influenza aviaire faiblement pathogène (H9N2). En effet, la production nationale en oeufs de consommation est d'environ 5 milliards d'unités et couvre tous les besoins des consommateurs marocains, voire même l'exportation vers certains pays d'Afrique.
Par ailleurs, au Maroc, aucun produit à base de Fipronil n'est homologué ni en agriculture ni chez les animaux domestiques dont les produits sont destinés à la consommation humaine, entre autres chez les volailles. Cette molécule est autorisée seulement chez les chiens et chats en tant que médicament vétérinaire pour le traitement des parasites externes.

www.onssa.gov.ma

INVESTISSEMENT
L'AFRIQUE DE L'OUEST PREMIÈRE ZONE

Au niveau des investissements directs marocains en Afrique sub-saharienne, l'Afrique de l'Ouest est également la première zone avec une moyenne de 65% sur les cinq dernières années (2011-2015), indique l'Office des Changes. La Côte d'Ivoire est le premier destinataire puis le Nigéria. Globalement sur l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne, les investissements du Maroc se situent dans le secteur bancaire (44%), les holdings (20%) et l'immobilier (9%). Quant aux échanges commerciaux, ils ont enregistré une croissance moyenne de 9,1% sur la période 2008-2016 avec un solde excédentaire en faveur du Maroc qui a été presque multiplié par 10 sur la période pour atteindre 11,9 milliards de dirhams en 2016.

EXPORTATIONS
L'AGROALIMENTAIRE EN ÉVOLUTION

Bien que la balance commerciale penche toujours en faveur des importations, les indicateurs semestriels affichent une nouvelle tendance. Le revirement a été opéré au niveau des exportations qui ont évolué de façon différente au titre du premier semestre de l'année. Le secteur de l'agriculture et l'agroalimentaire a affiché une bonne performance à l'export. Les dernières statistiques révélées par l'Office des changes démontrent une hausse de 8,3% des exportations agroalimentaires. Sur les 123,66 milliards de dirhams d'exportations générés sur les six premiers mois (+6,6%), les ventes agroalimentaires représentent une valeur de 28,09 milliards de dirhams, soit 2,14 milliards de dirhams gagnés comparé à la même période de l'année précédente. Cette valeur est constituée de 10,59 milliards de dirhams d'exportations «agriculture, sylviculture et chasse».

© aujourd'hui.ma

MOROCCO
FoodExpo
FOOD, HOSBITALITY & TECHNOLOGIES EXHIBITION

INTERNATIONAL **FOOD, HOSPITALITY** AND **TECHNOLOGIES** EXHIBITION

Casablanca - MOROCCO
l'Office des Foires et
Expositions de Casablanca (OFEC)

08-10 DECEMBER 2017

www.elanexpo.net | info@elanexpo.net

ELANEXPO

L'ALIMENTATION DU FUTUR QUE MANGERONS-NOUS EN 2050?

LES INSECTES

Riches en protéines et en oligoélements (calcium, fer), les insectes sont également une nourriture écologique car ils consomment peu (environ 2 kg de nourriture pour produire 1 kg d'insectes, quand il faut 9 kg de nourriture pour produire 1 kg de bœuf) et ne contiennent pas de pesticides (si un insecte avale une plante chargée de produits chimiques, il meurt).
Ils constituent l'alimentation de près de 2,5 milliards de gens sur la planète, principalement dans des pays comme le Laos, la Thaïlande, les pays africains ou d'Amérique du Sud, où les températures leur sont plus favorables.

LES ALGUES

D'un point de vue nutritionnel, les macroalgues sont une riche source de fibres solubles, de vitamines pro-A et E et de minéraux (iode, magnésium, calcium, fer). On trouve plus de minéraux dans les algues que dans les légumes terrestres. De leur côté, les microalgues apporte des acides gras, des antioxydants et des protéines.
Côté environnement, l'algue pousse sans apport d'eau douce et hors des champs. De nombreuses variétés comme la laitue de mer ou le haricots de mer poussent d'ailleurs en grande quantité de façon sauvage sur les côtes bretonnes et mériteraient d'être cultivées.

LE STEAK IN VITRO

En 2013, le professeur Mark Post a réussi à mettre au point un steak synthétique à partir de cellules souches de vache. L'évolution technologique actuelle est telle qu'il est possible de fabriquer des cellules musculaires pour en faire des steaks. D'après les spécialistes, 3 mois suffisent pour produire un steak en laboratoire. L'entreprise Modern Meadow envisage même de développer de la viande à partir de souches animales et d'imprimer des steaks à l'aide d'une imprimante 3D.

LE STEAK VÉGÉTARIEN

De nombreux professionnels de l'alimentation mènent des recherches afin de remplacer la viande qui se raréfie d'année en année. Beyond Meat, une start-up américaine, commercialise des préparations à base de végétaux, mais qui présentent la même texture et le goût du poulet ou du steak haché. Pour sa part, Impossible Foods, une start-up californienne, propose de la viande 100% végétarienne. C'est également le cas de la start-up française Sotexpro qui produit du steak à base de protéines de pois.

LA GÉNÉTIQUE

La génétique constitue une autre solution pour produire de la viande en grande quantité tout en réduisant l'impact de cette production sur l'environnement. Mais si cette technique permet de modifier le patrimoine génétique d'un animal pour le rendre plus résistant aux maladies ou accélérer sa croissance, elle se heurte à l'opinion publique. La société américaine Aquabounty Technologies produit par exemple des saumons transgéniques qui atteignent leur taille adulte en un an et demi contre 3 ans pour les espèces sauvages. À ce jour, le commerce d'animaux génétiquement modifiés est interdit au sein de l'Union européenne.

LA SAUCISSE

Carolien Niebling a abordé la saucisse comme un possible futur pour notre alimentation. Ce projet (une exposition mais aussi un livre) est le fruit d'une collaboration entre la designer, un chef (Gabriel Serero de Lausanne, Suisse) et un boucher (Herman ter Weele de Oene, Pays-Bas). Il explore le design et le goût de la saucisse du futur, en s'appuyant de manière critique sur les différentes façons de consommer la viande à travers le monde.

Textes extraits de la lettre de veille juridique n°19 mars et avril 2017 – BO n°6549 à 6563 et de la lettre de veille juridique N°20, mai 2017 – BO n°6564 à 6572. Editées par la FENAGRI

Douane et Commerce extérieur

Taxe sur la valeur ajoutée à l'importation des produits destinés à l'alimentation du bétail et des animaux de basse-cour.

Note circulaire n°5664/211 de la Direction Générale des Impôts

Cette circulaire informe que la liste des produits destinés à l'alimentation du bétail et des animaux de basse-cour, éligibles au taux réduit de 10% au titre de la TVA à l'importation conformément à l'article 121-2° du Code Général des Impôts, est complétée par la position tarifaire Ex 2922.41.00.00 : Produit dénommé «L-Lysine», utilisé dans l'alimentation animale.

Note circulaire de la direction générale des impôts n°5664/211 du 20 mars 2017

Droit d'importation applicable au blé tendre et ses dérivés

Dahir n°1-17-12 du 18 chaabane 1438 (15 mai 2017)

Ce présent Dahir donne pouvoir au gouvernement à modifier par décrets le droit d'importation applicable au blé tendre et ses dérivés, telle qu'adoptée par la Chambre des représentants et la Chambre des conseillers.

Dahir n°1-17-12 du 18 chaabane 1438 (15 mai 2017) BO6570 page 624 (Fr), BO 6570 page 3293 (Ar)

Modification des quotités du droit d'importation applicable au blé tendre et à ses dérivés.

Décret n°2-17-22 du 18 Chaabane 1438 (15 mai 2017) et Note circulaire de la direction générale des impôts n° 5672/211

Ce décret prévoit l'application d'un taux du droit d'importation de 135% au blé tendre et à ses dérivés, relevant des positions tarifaires 1001.99.00.19 et 1001.99.00.90 et ce, conformément aux indications du tableau joint au présent décret.

Cette mesure couvre la période allant du 18 Mai 2017 au 31 Décembre 2017.

Décret n°2-17-22 du 18 chaabane 1438 (15 mai 2017) portant modification de la quotité du droit d'importation applicable au blé tendre et dérivés BO6570 page 625 (Fr) , BO 6570 page 3294 (Ar).

Note circulaire de la direction générale des impôts Circulaire n° 5672/211

Classement dans le tarif du droit d'importation des extraits de base entrant dans la fabrication de boisson non alcoolique pour la consommation humaine

Extrait de base «Coca Cola Zero DB 2132.81», Note Circulaire n° 5672/232

Extrait de base «Coca Cola Zero DB 2132.81», Note Circulaire n° 5673/232

Extrait de base «Tops Pomme AP/B-0555.001», Note Circulaire n° 5674/232

Extrait de base «Tops Cola CL//9-0061.001», Note Circulaire n° 5675/232

Extrait de base «Schweppes Indian Tonic TW/4-0101.00», Note Circulaire n° 5676/232

Concentré de «Coca-Cola CC G», Note Circulaire n° 5677/232

Extrait de base «Tops Orange OR/B-0900.10», Note Circulaire n° 5678/232

Extrait de base «Ciel WA/M-0154.00», Note Circulaire n° 5679/232

Extrait de base «Tops Lemon LE-0168.00», Note Circulaire n° 5680/232

Réglementation sectorielle

Par décision du directeur de l'IMANOR n° 414-17, les normes ci-dessous sont homologuées en tant que normes marocaines :

NM 08.1.113 Fruits et légumes frais –Ananas ;

NM 08.1.114 Fruits et légumes frais –Figue de barbarie;

NM 08.1.115 Fruits et légumes frais –Litchis ;

NM 08.1.116 Fruits et légumes frais – Pamplemousses;

NM 08.1.117 Fruits et légumes frais –Grenade ;

NM 08.1.131 Fruits et légumes frais –Asperges ;

NM 08.1.132 Fruits et légumes frais –Piments forts;

NM 08.1.170 Code d'usage pour l'emballage et le transport des fruits et légumes frais

Décision du directeur de l'IMANOR n°414-17 du

26 Joumada 1438 (24 février 20176) portant homologation de normes marocaines. BO 6558 Page 359 (Fr)

Liste des laboratoires privés agrées par l'ONSSA

Arrêté n°3398-15 n°3398.16 du 5 rabii I 1438 du 5 décembre 201

Ce nouvel arrêté vient abroger l'annexe de l'arrêté n°3873-15 du 8 safar 1437 du 20 novembre 2015 fixant la liste des laboratoires privés agrées pour la réalisation des contrôle de conformité des produits.

Arrêté du ministère de l'agriculture n°3398.16 du 5 rabii I 1438 (5 décembre 2016) fixant la liste des laboratoires privés agréés par l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaire. BO 6558 page 345 (Fr) BO 6557 page 1241 (Ar)

Protection de variétés par certificats d'obtention végétale.

Arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritimes n°3397-16 du 5 Rabii I 1438 (5 déembre 2016)$

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret susvisé n°2-01-2324 du 27 hija 1422 (12 mars 2002), les variétés désignées dans le tableau annexé au présent décret bénéficient de la protection des obtentions végétales. La durée de la protection débute à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention végétale correspondant remis par le directeur de l'ONSSA

Arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritimes n°3397-16 du 5 rabii I 1438 (5 décembre 2016) portant protection de variétés par certificats d'obtention végétale. BO6558 Page 339 (Fr)

Réglementation transverse

Echange des résultats de contrôle avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique (MICIEN)

Note circulaire n°5671/311 de la Direction Générale des Impôts

Les autorisations d'accès au marché délivrées par les services compétents relevant du MICIEN et établies sous format papier ne sont plus exigées au niveau des bureaux douaniers suivants :

- Port de Casablanca ;
- Magasins et Aires de Dédouanement relevant de la Direction Régionale de Casablanca ;
- Port de Tanger Med ;
- Tanger Ville ;
- Aéroport de Tanger Ibn Battouta.

Qu'à compter de la date de la présente circulaire, la procédure susvisée est élargie aux opérations réalisées au niveau des Directions Régionales d'Agadir, du Centre Sud, du Nord Est et de la Circonscription de Casablanca Nouasser.

Note circulaire de la direction générale des impôts Circulaire n° 5671/311

Quelques Lauréats des Trophées Natexpo 2017

Les Trophées NATEXPO 2017 récompensent les meilleures innovations de l'année, présentées au salon.
Plus de 230 produits innovants ont concouru aux Trophées Natexpo 2017. Les lauréats ont été dévoilés en avant-première à la presse le 30 juin 2017. Une remise des prix aura lieu sur le salon du 22 au 24 octobre 2017.
Le jury, composé de journalistes, de professionnels et d'experts, a récompensé entre autres les produits suivants :

ALIMENTATION ET VINS BIO

Chips d'Algues TALI – AQUA B – ALGUES MARINOE (France)

«Découvrez nos fabuleux chips d'algues : de délicieuses algues séchées à l'air, de bons ingrédients bio rigoureusement sélectionnés, une bonne dose de savoir-faire et un grain de folie !»

Chocolat bio vegan au lait de coco – SOLIDAR'MONDE (France)

«Notre onctueux chocolat 100% végétal est sans lactose et bénéficie d'une composition hors du commun à base de lait de coco et de sucre de fleur de coco.»

COSMÉTIQUE ET HYGIÈNE

Organissime – BIOGANCE (France)

«Biogance affirme sa position de précurseur en matière d'hygiène et de soin naturels pour animaux de compagnie, et lance ORGANISSIME, une nouvelle gamme de produits formulée selon le référentiel Ecocert»

PRODUITS ET SERVICES POUR LA MAISON ET LA PERSONNE

Bouteille Ocean Plastic – ECOVER France (France)

«Un liquide vaisselle dont la bouteille est composée à 50% de plastique récupéré dans les océans. Son design, basé sur le biomimétisme, permet d'économiser 15% de plastique.»

DIÉTÉTIQUE ET COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

Tartines craquantes lentilles vertes le pain des fleurs – GROUPE EKIBIO (France)
«1ère tartine craquante aux céréales et légumineuses bio 100% France. Une recette toujours aussi simple, sans gluten ni allergènes, pour consommer des légumineuses au quotidien. Source de protéines végétales.»

Vinaigre BIO de Grenade Pure non filtré non pasteurisé – ECOVINAL, S.L (Espagne)
«Vinaigre naturel 100% avec les propriétés de la grenade pure; richesse en antioxydants et radicaux libre et autres propriétés pour l'organisme.»

Cure Multi protéinée – LA MANDORLE SARL (France)
«Préparation ultra concentrée à 80% de protéines végétales complètes destinée à une supplémentation quotidienne protéinée de 25 g par ration, pour une réponse qualitative et quantitative idéale.»

تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس نصره الله

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE

BTP EXPO & FORUM DU BTP 5e édition

btpexpo.ma

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

Salon international du btp

LUNDI 27 >>>> JEUDI 30 NOVEMBRE 2017

FOIRE INTERNATIONALE DE CASABLANCA - OFEC (côté de la mosquée Hassan II)

« L'Entreprise Nationale du BTP, une vocation Africaine »

Renforçons Nos Entreprises pour mieux servir l'Afrique

SPONSOR OFFICIEL

SPONSOR GOLD

SPONSORS SILVER

PARTENAIRES

PARTENAIRES PRESSE

ORGANISATEUR

FNBTP

HORAIRES 9H30 > 19H30

ORGANISATEUR DÉLÉGUÉ

URBACOM

+212 (0) 6 63 49 66 62

urbacom@urbacom.net

www.urbacom.net

LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE MONDIALE

Le dernier bilan

Les dernières estimations pour la campagne en cours indiquent que la production céréalière mondiale devrait s'établir à un niveau record en 2017 et que le volume total des stocks devrait atteindre un nouveau sommet.

LA PRODUCTION MONDIALE DE CÉRÉALES DEVRAIT ATTEINDRE UN NOUVEAU RECORD EN 2017

Les prévisions concernant la production mondiale de céréales en 2017 ont été légèrement relevées depuis le mois dernier et s'établissent à présent à 2,612 milliards de tonnes, soit 6,8 millions de tonnes (0,3 pour cent) au-dessus du record de 2016. L'ajustement à la hausse de ce mois-ci tient principalement à une amélioration des perspectives concernant la production de céréales secondaires et de blé, qui ont largement compensé la diminution de la production de riz.

On table maintenant sur une production mondiale de blé de 750,1 millions de tonnes en 2017, soit 1,4 million de tonnes (0,2 pour cent) de plus que les prévisions de septembre. La hausse est principalement due à une production plus abondante dans l'Union européenne et à un renversement de tendance dans la Fédération de Russie, où la persistance de conditions météorologiques favorables devrait accroître davantage encore les rendements de blé de printemps. Cette augmentation a plus que compensé une baisse de la production en Australie, qui a retrouvé un niveau plus normal après la récolte exceptionnelle de l'an dernier. On note par ailleurs que les semis de blé d'hiver pour la moisson de 2018 ont commencé dans l'hémisphère Nord. Dans certaines grandes régions productrices, un temps sec a ralenti les semis, et en Europe, la perspective d'obtenir des revenus plus élevés avec d'autres cultures pourrait avoir une incidence sur les semis de blé d'hiver.

La production mondiale de céréales secondaires devrait s'établir à 1,361

milliard de tonnes, soit 2,5 millions de tonnes (0,2 pour cent) de plus que les prévisions du mois précédent. La hausse s'explique en grande partie par une amélioration des perspectives de production de maïs en Chine et aux États-Unis, qui a largement compensé la baisse attendue de la production dans la Fédération de Russie, due à une sécheresse qui a réduit les prévisions de rendement. Les estimations relatives à la production mondiale d'orge ont également été relevées ce mois-ci car les récoltes devraient être plus abondantes dans la région de la mer Noire. Dans l'hémisphère Sud, les semis pour la prochaine campagne ont commencé en Argentine et au Brésil.

Les prévisions de la FAO concernant la production mondiale de riz en 2017 ont été réduites de 2,7 millions de tonnes et ramenées à 500,7 millions de tonnes, soit un niveau quasiment inchangé par rapport à la production record de 2016. La plupart des ajustements à la baisse des prévisions de production de ce mois-ci concernent des pays d'Extrême-Orient, notamment l'Inde, où les effets conjugués des inondations et de la sécheresse devraient empêcher toute amélioration de la production dans la sous-région au cours de cette campagne.

L'UTILISATION MONDIALE DE CÉRÉALES EN 2017-2018 DEVRAIT DIMINUER TOUT EN RESTANT AU-DESSUS DE SON NIVEAU DE 2016-2017

Les prévisions de la FAO concernant l'utilisation mondiale de céréales ont été amputées de 2,3 millions de tonnes (0,1 pour cent) par rapport au mois précédent et ramenées à 2,589 milliards de tonnes, mais elles dépassent encore de 26 millions de tonnes (1,0 pour cent) leur niveau de 2016-2017. La réduction d'un mois sur l'autre s'explique en grande partie par une baisse des prévisions concernant

l'utilisation du maïs et du riz, qui n'a pas été compensée par l'augmentation prévue de la consommation de blé.
L'utilisation mondiale de blé en 2017-2018 devrait atteindre un niveau historiquement élevé de 734 millions de tonnes, soit 0,5 pour cent (3,4 millions de tonnes) au-dessus des prévisions du mois précédent; elle est désormais supérieure de 0,3 pour cent à celles de 2016-2017. La hausse par rapport au mois dernier tient essentiellement au relèvement des prévisions pour l'utilisation industrielle, tandis que l'augmentation par rapport à 2016-2017 est due en grande partie à un accroissement prévu de 1,1 pour cent de la consommation alimentaire de blé.
L'utilisation totale de céréales secondaires en 2017-2018 est actuellement estimée à 1,352 milliard de tonnes, soit une baisse de 0,2 pour cent (2,0 millions de tonnes) par rapport au mois dernier, mais elle dépasse encore de 1,4 pour cent (19 millions de tonnes) son niveau de 2016-2017. La baisse enregistrée par rapport à septembre s'explique par une réduction des prévisions relatives à l'utilisation de maïs dans l'alimentation animale en Égypte, dans la Fédération de Russie et aux États-Unis. La forte augmentation globale enregistrée par rapport à la campagne précédente reste en grande partie imputable à une demande forte et durable d'aliments pour animaux de la part du secteur de l'élevage.
Les prévisions de la FAO concernant l'utilisation mondiale de riz en 2017-2018 ont été réduites de 3,6 millions de tonnes depuis le mois de septembre. Elles correspondent aux perspectives moins optimistes concernant la production mondiale et font suite aux révisions successives des estimations de différents pays. Pourtant,

l'utilisation mondiale de riz, qui a été révisée et portée à 502,9 millions de tonnes, devrait croître de 1,0 pour cent d'une année sur l'autre.

Les prévisions relatives aux stocks mondiaux de céréales ont de nouveau été relevées

Les stocks mondiaux de céréales à la clôture des campagnes qui s'achèvent en 2018 devraient atteindre le niveau record de 720,5 millions de tonnes, soit 0,2 pour cent de plus (1,3 million de tonnes) que les prévisions de septembre et 2,6 pour cent au-dessus (18 millions de tonnes) de leur niveau d'ouverture. À ce niveau, le rapport stock/utilisation de céréales en 2017-2018 se situerait autour de 27,0 pour cent, soit un niveau équivalent au rapport de 2016-2017 mais bien supérieur au creux historique de 20 pour cent enregistré il y a exactement dix ans (2007 2008).
Les stocks mondiaux de blé (clôture en 2018) ont peu évolué depuis le mois dernier et devraient s'établir à un niveau record de 261 millions de tonnes et dépasser ainsi de 6 pour cent (15 millions de tonnes) leur niveau d'ouverture. La forte hausse par rapport à la campagne précédente est due en grande partie aux volumes importants des stocks de la Chine (+ 19 millions de tonnes) et de la Fédération de Russie (+ 6,8 millions de tonnes). Le gonflement des stocks mondiaux de blé devrait porter le rapport stock/utilisation de blé à 34,6 pour cent, soit une hausse très nette par rapport à 2016-2017 et le plus haut niveau depuis plus de trente ans.
Les prévisions concernant les stocks de céréales secondaires (clôture en 2018) ont été relevées ce mois-ci pour s'établir à près de 290 millions de tonnes, soit 1,3 pour cent de plus (3,7 millions de tonnes) qu'en septembre tandis que les stocks de clôture ont enregistré une hausse de 0,8 pour cent (2,4 millions de tonnes) par rapport à leur niveau d'ouverture. Le rapport stock/utilisation de céréales secondaires devrait ainsi se situer à 20,8 pour cent, légèrement en dessous des estimations pour 2016-2017, elles-mêmes supérieures à la moyenne. L'ajustement par rapport au mois dernier est dû principalement aux révisions à la hausse des reports de maïs au Japon, qui font suite aux révisions de l'offre et de la demande de maïs dans ce pays. Cependant, l'augmentation

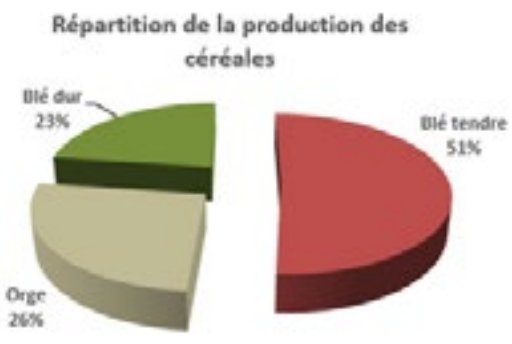

Source : MAPM

Marché mondial des céréales

	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17 estimation	2017/18 prévision précédente (07 sept. 2017)	2017/18 prévision dernière (05 oct. 2017)
	millions de tonnes					
Production[1]	2 519.6	2 564.2	2 532.5	2 605.4	2 611.0	**2 612.2**
Disponibilités[2]	3 051.4	3 157.1	3 186.4	3 269.7	3 316.4	**3 314.4**
Utilisation	2 430.6	2 501.6	2 512.5	2 563.2	2 591.4	**2 589.1**
Commerce[3]	363.8	377.9	393.0	401.3	403.1	**402.8**
Stocks de clôture[4]	592.9	653.9	664.3	702.2	719.2	**720.5**
	pour cent					
Rapport stocks mondiaux-utilisation	23.7	26.0	25.9	27.1	26.9	**27.0**
Rapport stocks des principaux exportateurs- utilisation totale[5]	18.1	18.3	15.8	17.1	16.7	**16.7**

Marché mondial du blé

	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17 estimation	2017/18 prévision précédente (06 juillet 2017)	2017/18 prévision dernière (07 sept. 2017)
	millions de tonnes					
Production[1]	711.4	730.7	733.7	760.3	739.9	**748.8**
Disponibilités[2]	885.3	916.9	937.5	981.7	987.0	**996.0**
Utilisation	692.0	714.6	711.1	731.8	727.7	**730.9**
Commerce[3]	158.0	156.4	166.7	175.8	171.8	**174.7**
Stocks de clôture[4]	186.2	203.8	221.4	247.3	255.8	**261.9**
	pour cent					
Rapport stocks mondiaux-utilisation	26.1	28.7	30.2	33.8	33.9	**34.7**
Rapport stocks des principaux exportateurs- utilisation totale[5]	14.9	16.7	16.1	19.6	18.0	**18.9**

1/ Les données relatives à la production sont celles de la première année civile de la période indiquée. La production de riz est exprimée en poids de riz usiné.
2/ Somme de la production et des stocks reportés.
3/ Il s'agit des exportations au cours de la campagne commerciale allant de juillet à juin, dans le cas du blé et des céréales secondaires, et de la campagne commerciale allant de janvier à décembre pour le riz (deuxième année de la période indiquée).
4/ Ce chiffre ne correspond pas forcément à la différence exacte entre l'offre et l'utilisation, compte tenu que les campagnes commerciales sont différentes selon les pays.
5/ Les principaux exportateurs de céréales sont l'Argentine, l'Australie, le Canada, les États-Unis et l'Union européenne; les principaux exportateurs de riz sont les États-Unis, l'Inde, le Pakistan, la Thaïlande et le Viet Nam. L'écoulement désigne l'utilisation sur le marché intérieur plus les exportations relatives à une campagne donnée.

prévue du niveau des stocks mondiaux de céréales secondaires en 2017-2018 tient essentiellement à une hausse des stocks de maïs du Brésil et de l'Afrique du Sud et à une envolée des volumes de stocks d'orge dans la Fédération de Russie.

Malgré une révision à la baisse de 1,7 million de tonnes depuis septembre, les stocks mondiaux du riz à la fin des campagnes 2017-2018 devraient continuer de croître de 0,5 pour cent pour s'établir à 169,5 millions de tonnes. Le gonflement continu des stocks en Chine devrait soutenir cette hausse modeste et le rapport stock-utilisation au niveau mondial ne devrait guère varier et s'établir à 33,2 pour cent en 2017-2018.

En 2017-2018, le commerce mondial devrait être proche de son niveau record

Les échanges mondiaux de céréales en 2017-2018 devraient s'établir à près de 403 millions de tonnes, soit un niveau légèrement inférieur aux prévisions de septembre, mais néanmoins supérieur de 0,4 pour cent (1,5 million de tonnes) à leur record historique de 2016-2017.

Les nouvelles prévisions relatives au commerce mondial de blé en 2017-2018 (juillet/juin) s'établissent à près de 175 millions de tonnes, un niveau presque égal au volume record de 2016-2017, car la demande d'importations devrait rester stable dans presque toutes les régions, à l'exception de l'Afrique, où le volume total des importations pourrait légèrement diminuer en raison principalement d'une diminution des achats de l'Algérie et du Maroc. Toutefois, les disponibilités exportables devraient être plus que suffisantes pour répondre à la demande mondiale, compte tenu notamment de la récolte exceptionnelle enregistrée cette année dans la Fédération de Russie, qui pourrait hisser celle-ci au premier rang des exportateurs mondiaux de blé en 2017-2018.

Selon les prévisions actuelles, les échanges mondiaux de céréales secondaires en 2017-2018 (juillet/juin) devraient frôler les 183 millions de tonnes; en léger repli par rapport au mois précédent, ils sont néanmoins supérieurs de 1,2 pour cent (2 millions de tonnes) aux volumes de 2016-2017. Cette hausse est due en grande partie à l'accroissement des échanges mondiaux de maïs, qui devraient augmenter de quelque 3,3 pour cent et atteindre 143 millions de tonnes, soutenus, pour l'essentiel, par des importations de maïs beaucoup plus importantes de la part de la Chine, de l'Union européenne et de la République islamique d'Iran. L'Argentine et le Brésil deviendront probablement les principaux bénéficiaires de la hausse prévue du commerce mondial de céréales secondaires en 2017-2018.

Suite à la légère révision à la hausse des prévisions concernant les exportations de la Chine et du Myanmar, le commerce mondial de riz en 2018 s'établit à présent à 45,2 millions de tonnes, soit une hausse de 1 pour cent d'une année sur l'autre et un volume échangé qui se situe au deuxième rang des volumes les plus importants jamais enregistrés.

Bilan positif pour le Maroc

L'annonce du ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts fait état d'une bonne campagne céréalière. Ainsi, la production totale des trois principales céréales a finalement atteint 96 millions de quintaux.

La production du blé tendre a enregistré une hausse remarquable par rapport à

la campagne précédente pour s'établir à 49 millions de quintaux. Quant à la production de l'orge et du blé dur, elle a atteint respectivement 25 millions de quintaux et 22 millions de quintaux.

Selon le ministère de l'Agriculture, le rendement moyen des trois céréales affiche également une hausse par rapport à la moyenne des rendements des campagnes de pluviométrie comparable soit 17,8 quintaux par hectare par rapport à 13 quintaux par hectare.

Le classement régional de la production place la région Rabat-Salé-Kenitra en tête de liste suivie par la région du Grand-Casablanca-Settat.

Source : Crédit Agricole du Maroc

Des importations nécessaires

Malgré une excellente production de céréales au titre de la campagne 2016-2017, le Royaume se voit dans l'obligation d'avoir recours aux importations pour couvrir ses besoins. C'est le constat qui a été fait lors des rencontres franco-marocaines des céréales qui se sont tenues à Casablanca.

«Le Maroc a enregistré une récolte très satisfaisante cette année. Malgré cela, il devra importer», indique Jean-Pierre Langlois-Berthelot, président de France Export Céréales. Cette année encore, la France approvisionnera donc le Maroc. Rappelons que l'hexagone est le premier fournisseur du Royaume depuis 20 ans maintenant, indique Aujourd'hui Le Maroc.

«Après une année 2015-2016 exceptionnelle au cours de laquelle la France a fourni au Maroc 67% de ses besoins en blé tendre et 80% en orge, la dernière campagne 2016-2017 a été marquée par une mauvaise récolte céréalière dans nos deux pays donc par une très faible disponibilité à l'exportation des denrées françaises», explique Jean-François Girault, ambassadeur de France au Maroc. Selon lui, une meilleure récolte est attendue pour la campagne 2017-2018.

Remerciements à Agrimaroc

« Les rencontres 2017 franco-marocaines des céréales »

Ce rendez-vous annuel des deux filières céréalières, s'est déroulé sous le parrainage de S.E. M. Jean-François Girault, Ambassadeur de France au Maroc, et la séance fut présidée par M. Jean-Pierre Langlois-Berthelot, Président de France Export Céréales.

Cet évènement a rassemblé cette année plus de 350 participants, dont 60 venus de l'étranger : de nombreux experts (traders internationaux, marchands de matériels, experts techniques, Institutionnels) des filières céréalières marocaines et européennes étaient présents.

Suite à un accident climatique en 2016, les volumes n'étaient pas au rendez-vous au moment de la récolte française. Un accident survenu au moment où le Royaume connaissait lui aussi une situation difficile en céréales. L'origine France, bien qu'habituellement très présente dans les mélanges des meuniers marocains, s'est retrouvée au second-plan lors de cette campagne passée.

Cette année, la France comme le Maroc connaissent des jours meilleurs. Côté français, quantité et qualité sont au rendez-vous et le séminaire du 03 octobre fut l'occasion de présenter la nouvelle offre céréalière française. Cette récolte 2017, avec 36,7 millions de tonnes de blé tendre attendues, est l'occasion pour la France de revenir sur ses marchés traditionnels avec un blé disponible et de très bonne qualité.

Ce séminaire a permis de faire le point sur les tendances et perspectives des marchés céréaliers internationaux. Le bilan est lourd en ce début de campagne 2017/18 sur le marché mondial ; durant les cinq dernières années, les stocks mondiaux ont été reconstitués et on attend encore une production record en 2017. C'est un bon signe pour les acheteurs qui devraient bénéficier de prix attractifs tout au long de cette campagne de commercialisation.

La France, partenaire historique du Maroc et 3ème exportateur mondial de blé meunier compte mettre tout en place afin de retrouver son rang de premier fournisseur de blé du Royaume.

Plusieurs autres sujets furent également traités lors de cette matinée: la présentation d'Arvalis, l'institut technique français du végétal ainsi que la désinsectisation des céréales stockées.

CONTRAT-PROGRAMME

Moderniser l'Industrie Agroalimentaire

Fort de sa maîtrise parfaite du secteur agricole marocain et de son expertise cumulée pendant plus de 50 ans au service du monde agricole et rural, le Groupe Crédit Agricole du Maroc se mobilise encore une fois pour répondre aux attentes des acteurs et accompagner de manière efficace le nouveau contrat programme, signé en avril dernier, entre le Gouvernement et les professionnels de l'agro-industrie.

CONTRAT-PROGRAMME DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE (IAA) : LA VOLONTÉ D'INTÉGRATION

En marge des Assises Nationales de l'Agriculture, organisées en avril 2017 par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, un Contrat-programme entre le Gouvernement et les opérateurs du secteur agroalimentaire a été signé visant le développement et la modernisation de l'industrie agroalimentaire en vue de poursuivre et d'accélérer le développement des industries agroalimentaires sur la période 2017-2021.

Les signataires du Contrat-programme se sont ainsi donné pour objectif principal l'intégration de l'amont productif et de l'aval de l'industrie de transformation.

Ce Contrat-programme couronne les efforts de l'Etat dans le développement des filières agricoles, et le rôle que jouent les fédérations professionnelles en tant que partenaires privilégiés dans la pérennisation des secteurs industriels.

Les filières de l'industrie agroalimentaire concernées par le Contrat-programme sont les suivantes:

- L'Industrie de valorisation des agrumes et des fruits et légumes frais;
- L'Industrie des fruits et légumes transformés;
- L'Industrie de l'huile d'olive;
- L'Industrie laitière;
- L'Industrie des viandes;
- L'Industrie de la biscuiterie-chocolaterie-confiserie;
- L'Industrie des pâtes et couscous.

Des mesures transverses sont également prévues pour appuyer et accélérer le déploiement de ce Contrat programme.

ONT PRIS PART À LA SIGNATURE DU CONTRAT-PROGRAMME

- Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts;
- Le Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Investissement et de l'Economie Numérique;
- La Fédération Nationale de l'Agroalimentaire (FENAGRI);
- La Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement

Rural (COMADER);
• La Fédération d'Arboriculture Fruitière au Maroc (FEDAM);
• La Fédération Interprofessionnelle des Fruits et Légumes (FIFEL);
• La Fédération Interprofessionnelle de l'Olive (INTERPROLIVE);
• Maroc Citrus;
• La Fédération des Industries de la Conserve des Produits Agricoles du Maroc (FICOPAM);
• La Fédération Interprofessionnelle du Secteur Avicole (FISA);
• La Fédération Interprofessionnelle des Viandes Rouges (FIVIAR);
• La Fédération Interprofessionnelle Marocaine du Lait (FIMALAIT);
• La Fédération Interprofessionnelle des Activités Céréalières (FIAC);
• L'Association Marocaine des Industries de Pâtes Alimentaires et Couscous (AMIPAC);
• L'Association de la Biscuiterie, Confiserie et Chocolaterie (AB2C).

Données du Secteur

Avec un chiffre d'affaire global de plus de 100 milliards de dirhams, soit 27% de la production industrielle totale, et une valeur ajoutée de plus de 20 Milliards de DH, soit 30% du PIB industriel national, l'industrie agroalimentaire est un secteur majeur de l'économie nationale.
Le secteur capte 19% des investissements industriels et compte 2048 entreprises, soit 27% de l'ensemble des unités industrielles que compte le Maroc. Il emploie près du quart de l'effectif industriel global, et présente des potentialités d'évolution non négligeables.
En effet, moult mesures ont été prises par les pouvoirs publics depuis le lancement du Plan Maroc Vert, afin de soutenir l'intégration de l'amont agricole, de l'industrie de transformation, de la commercialisation et de la distribution.
Ces mesures ont porté, entre autres, sur le développement de l'outil agricole et industriel, l'amélioration des circuits de commercialisation, la promotion de la Recherche & Développement et l'aide à la conquête de nouveaux marchés. Une politique qui a porté ses fruits : entre 2008 et 2014, les exportations des produits alimentaires ont augmenté de 34%. Elles représentent aujourd'hui 12% des exportations industrielles nationales et génèrent près de 14 milliards de dirhams.
En 2015, le Maroc était le 3ème exportateur de produits agroalimentaires pour la zone MENA et 4ème en Afrique (1er en Huile d'argan, câpres et haricot vert, 3ème en conserves d'olives et 4ème en tomates et clémentines).
La signature du Contrat-programme des industries agroalimentaires représente un bond significatif pour le secteur, réservant un budget d'investissement de 12 milliards de DH à horizon 2020 et mettant l'accent sur la composante technologique pour mettre à niveau les capacités et les outils industriels.
Par ailleurs, le Contrat-programme vise la consolidation de la position du Maroc sur les marchés d'exportation traditionnels et la conquête de nouveaux marchés à fort potentiel.
A horizon 2020, le Plan Maroc Vert prévoit d'augmenter de moitié la production des filières végétales et animales réunies par rapport à leur niveau en 2008. En effet, en 12 ans, la production globale passera de 19,7M de tonnes à 29,4M de tonnes.
Quant aux exportations, le Maroc ambitionne de doubler la production des filières exportables au terme du Plan Maroc Vert en 2020 par rapport à 2008 et tripler quasiment leur part exportable sur la même période,

passant de 1,3M de tonnes à 3,3M de tonnes.

Groupe Crédit Agricole du Maroc : un rôle essentiel

Leader du financement de l'agriculture au Maroc et partenaire financier de référence du Plan Maroc Vert depuis son lancement, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a développé une connaissance fine et parfaite des filières agricoles, de leurs spécificités, besoins et contraintes ainsi qu'une- capacité à faire la distinction entre les différentes phases des chaînes de valeur de chaque filière (phase de production, de valorisation ou de commercialisation).

Ceci lui permet aujourd'hui d'accompagner chaque maillon de manière ciblée et adaptée et de proposer de nouvelles offres innovantes et- uniques en leur genre puisqu'elles assurent la jonction de l'amont agricole à l'aval agro-industriel.

Présentées sous forme de packs par filière alliant crédits de fonctionnement et d'investissement aux préfinancements ou aux avances sur subventions accordées par l'Etat, ces offres ciblent aussi bien les fournisseurs que les producteurs, les transformateurs ou les exportateurs et la commercialisation locale.

Une offre complète pour le soutien de l'industrie agroalimentaire

Globalement, le dispositif mis en place se caractérise par :

• Une offre structurée en packs par axe du Contrat Programme, permettant d'arrimer l'amont agricole à l'aval industriel à travers une approche d'accompagnement de tous les acteurs des chaînes de valeur alimentaires selon leurs spécificités;

• Des montants de crédit, durées et différés d'amortissement en adéquation avec la nature et la rentabilité prévisionnelle des investissements;

• Des financements adaptés pour l'approvisionnement en matières premières agricoles dans les meilleures conditions :

- Des crédits MLT pour le renforcement des moyens logistiques (locaux d'entreposage, matériel roulant et divers équipements);

- Des lignes d'Avances Sur Marchandises incluant des avances aux producteurs avant récolte ou cueillette;

• La mise en place de lignes de fonctionnement répondant aux besoins de trésorerie : facilité de caisse, découvert, escompte, avance sur décision de déblocage de subvention...

• Un produit de financement spécifique aux projets intégrant les nouvelles technologies dans les processus de production;

• Un accompagnement financier dédié au renforcement des circuits commerciaux d'écoulement des produits sur le marché local;

• Une offre complète et des services performants pour les opérations à l'international et des avances sur les subventions d'exportation;

• Un accompagnement des processus de normalisation, de labellisation et de certification par des financements annuels adaptés (coût de l'audit et frais de mise en oeuvre des

recommandations);
• Une offre spéciale pour accompagner les projets de valorisation de premier niveau des produits agricoles menés par des petits producteurs organisés en groupements;
• Un pack Développement Durable;
• Une offre en produits et services PP permettant d'une part de bancariser l'ensemble des acteurs y compris les petits producteurs et de répondre aux besoins personnels des salariés des unités IAA d'autre part;
• Des Procédures simplifiées, adaptées aux réalités du terrain et un Processus de décision décentralisé garantissant ainsi une plus grande fluidité et rapidité des traitements des demandes des clients.

L'offre produits est déclinée en 8 packs composés chacun de produits dédiés à chaque phase allant ainsi de l'intrant agricole, à l'exportation en passant par la production, la valorisation du produit, mais également le développement commercial sur le marché marocain et les marchés extérieurs :

Agrum'pack : Pour la filière des agrumes

Pack Fruits : pour la filière des fruits, frais et transformés

Pack Légumes : pour la filière des légumes, frais et transformés

OLEA Pack : pour la filière huile d'olive

Pack Produlait : pour la filière des produits dérivés du lait

Pack Viandes : pour accompagner les filières avicole et viandes rouges

Pack Pâtes et Couscous

Pack Biscuiterie-Chocolaterie-Confiserie

Un pack transverse dénommé pack développement durable est également proposé pour accompagner tout opérateur désireux d'adopter des techniques respectueuses de l'environnement (agriculture biologique, audits énergétiques,...).

Il est composé de 6 produits : Biofilaha, Ecotaqa Agriculture, EcoTaqa Solaire, EcoTaqa Agro-industrie, Saquii Optimisé et un produit traitement et valorisation des déchets.

L'autre nouveauté importante lancée par le Groupe Crédit Agricole du Maroc est l'avance pour Sécurisation de l'approvisionnement. Il s'agit là d'une avance accordée avant la récolte pour permettre aux entreprises agroindustrielles d'accorder des avances aux agriculteurs sur la base d'un contrat afin de garantir l'approvisionnement de leurs unités en produits agricoles.

Par ailleurs, les opérateurs du secteur auront à leur disposition les experts de la banque, chargés de clientèle et ingénieurs agronomes, pour les conseiller et les assister dans la réalisation de leurs projets d'investissements et ce dans les Centres Agro-Business et autres centres d'affaires et agences de la Banque de la Banque. La Banque met également à la disposition de sa clientèle, un accès à son portail d'information spécialisé Fellah Trade.

Avec cette offre, en ligne avec le Contrat-Programme, le Groupe Crédit Agricole du Maroc apporte une réponse immédiate aux besoins des entreprises et ce, à chaque étape de la chaîne de valeur, dans toutes les filières concernées.

www.creditagricole.ma

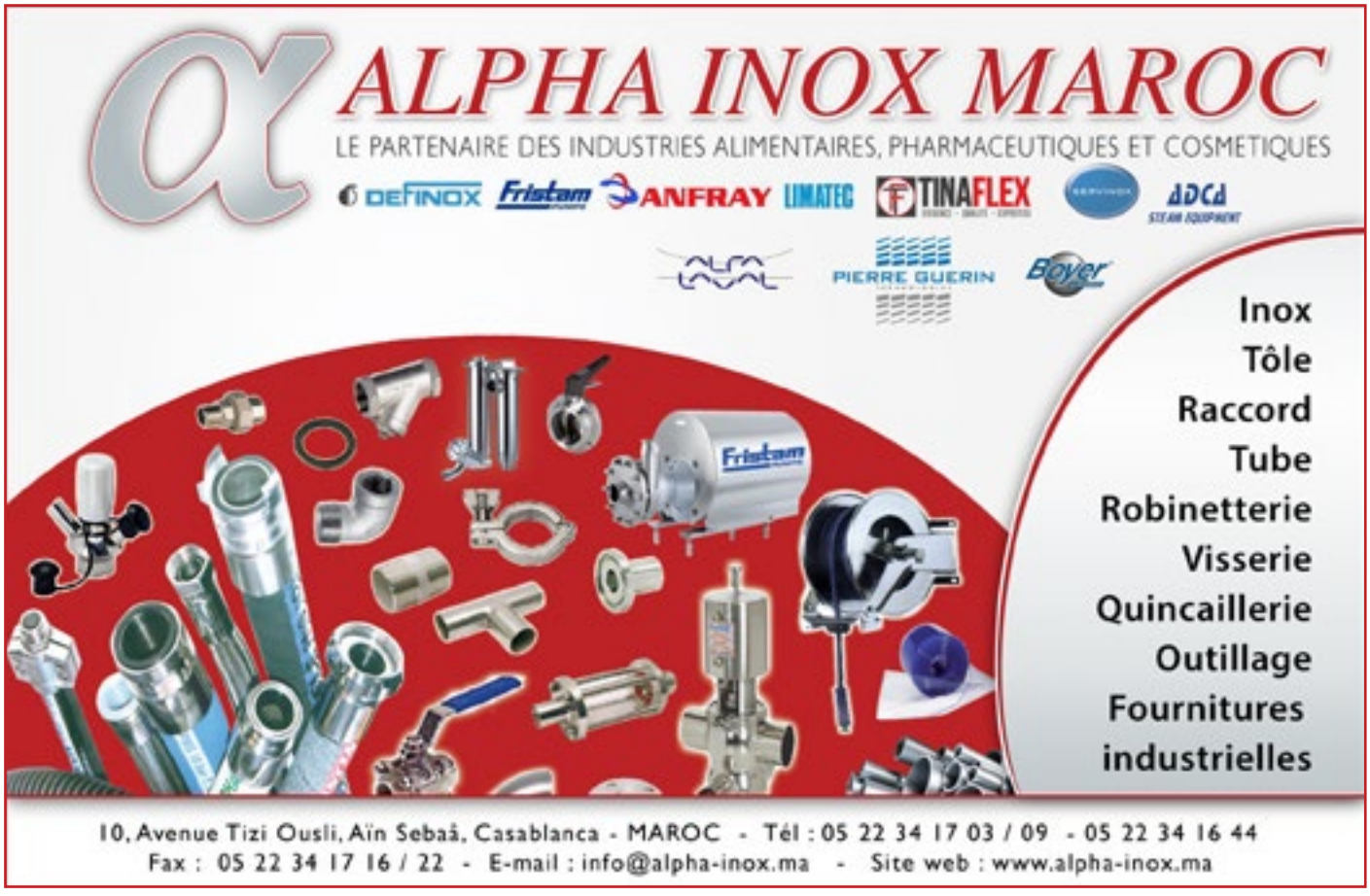

Halieutis :

Une stratégie très prometteuse

Depuis le lancement du plan Halieutis en 2009 par sa Majesté le Roi Mohammed VI, le secteur halieutique a connu une nouvelle dynamique qui vise à assurer la durabilité du secteur. Cette dynamique a été réalisé à travers la préservation de la ressource halieutique ainsi que l'adaptation aux normes internationales qui sont de plus en plus exigeantes.

Ainsi, à la fin de la septième année de sa mise en oeuvre, le bilan d'étapes de la stratégie Halieutis démontre l'atteinte de résultats encourageants, qui sont le fruit des efforts conjugués de l'Etat et du secteur privé. Les plans d'aménagement adoptés dans le cadre de cette stratégie ont été réalisés à 95%. En 2016, la contribution du secteur de la pêche maritime au PIB national s'est élevée à 15 milliards de dirhams, soit 85% des prévisions fixées pour 2020.

S'agissant de la production nationale des produits de la pêche, elle est passée de 950.000 tonnes en 2011, à 1,46 million de tonnes en 2016. Quant aux exportations, elles ont atteint près de 642 000 tonnes pour une valeur estimée à 19,4 Milliards de DH en 2015, soit l'équivalent de 48% des exportations des produits agroalimentaires du Maroc et 65% de l'objectif fixé par le Plan Halieutis 2020. Ces performances, placent le Maroc au 1er rang des producteurs arabes et africains de produits de la mer et au 25eme rang à l'échelle mondiale.

Les produits de la pêche sont commercialisés dans 133 pays notamment dans 4 régions du monde. L'Europe est le premier client du Maroc avec des exportations estimées à 11,8 Mds DH en 2015. Elle est suivie par l'Asie (3,6 Mds DH), l'Afrique subsaharienne (2,4 Mds DH) et les États-Unis (600 millions de DH).

Développement de la Pêche et aquaculture et valorisation de la ressource

Pour l'année 2017, le plan d'action du Département de la Pêche maritime retenu s'articule autour de deux principaux programmes : le programme de développement de la pêche et de l'aquaculture et de la valorisation de la ressource d'une part et, d'autre part, le programme de qualification, promotion socio-professionnelle et sécurité des gens de la mer.
Nous avons choisi de vous résumer la stratégie du programme 1 et ses finalités générales

La stratégie de ce programme est structurée autour de trois grands axes :
Le premier axe concerne le développement de la pêche et la préservation de la ressource : aussi pour assurer une exploitation durable, rationnelle et optimiser la rente économique pour le bénéfice de la collectivité actuelle et les générations futures, la stratégie « halieutis » a fait de la « durabilité » un de ses trois principaux axes. Ainsi, selon les objectifs de la stratégie « halieutis » 95% des pêcheries seront aménagées à l'horizon 2020.
A ce jour, les principales pêcheries à haute valeur commerciale (poulpe, crevettes, merlus, grands crustacés, thonidés, espadon, algues marines, les espèces littorales – corail rouge, concombre, ...–) et celles qui composent principalement la structure des débarquements des espèces halieutiques au Maroc, en l'occurrence les petits pélagiques de l'Atlantique Sud (stock C), sont exploitées dans le cadre de plans d'aménagement. Par ailleurs, la capacité de pêche devra être en adéquation avec les possibilités de pêche.
Par ailleurs, la protection de la ressource, passant par une gestion rationnelle et une exploitation durable, nécessite un contrôle effectif et une traçabilité tout le long de la chaîne de valeur afin de s'assurer du respect des règles régissant cette exploitation.

Le Royaume du Maroc doit impérativement agir contre la pratique de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) afin d'assurer une exploitation durable de ces ressources halieutiques. En effet, la pêche INN constitue une menace majeure pour la pérennité des stocks halieutiques, l'écosystème marin et la situation socio-économique des pêcheurs respectant les mesures et règles applicables en matière de conservation et de gestion des ressources halieutiques.

Le système de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) adopté par la stratégie Halieutis est intégré en couvrant la chaine de l'amont à l'aval et ce, en adoptant un suivi et une surveillance des activités de la pêche à tous les stades de la chaine (contrôle en mer, contrôle au débarquement, contrôle dans la chaine de valeur et certification des captures).

Ainsi un plan national de contrôle des activités de la pêche maritime a été instauré. Ce plan national de contrôle vise comme objectif général la lutte contre la pêche INN à travers la mutualisation, la coordination et l'optimisation des ressources affectées aux actions de contrôle des activités de la pêche. Pour cela, il dresse les priorités et les objectifs opérationnels à atteindre en matière d'inspection et de contrôle. De même, dans un souci d'harmonisation des actions, il établit les procédures opérationnelles et les méthodologies d'inspection et de contrôle. Il instaure aussi les moyens de suivi (indicateurs, reporting) qui permettront d'établir les bilans et les évaluations conséquentes nécessaires aux orientations et mises à jour en vue d'amélioration ou de redressement.

Ledit plan national de contrôle est instauré jusqu'à cette année 2017 et est renouvelé pour la période suivante selon les orientations et mises à jour décidées en conclusion à ses bilans et évaluations et aussi, selon les décisions et règles prises en matière de gestion et d'aménagement des pêcheries nécessitant son renouvellement.

Pour sa mise en oeuvre, il a été décliné courant 2016 en plans régionaux au niveau des circonscriptions maritimes existantes (Délégations des Pêches Maritimes) afin qu'il soit adapté aux spécifications par circonscription maritime.

Ainsi, cette stratégie consolide l'objectif de « durabilité » par :

- La mise à niveau, la modernisation et le rajeunissement de l'outil d'exploitation de la ressource ;
- La préservation de l'environnement par l'usage de pratiques, techniques de pêches et engins qui respectent le milieu ;
- Le débarquement d'un produit de qualité optimale, garant du dynamisme des marchés et d'une valeur ajoutée commerciale ;
- L'amélioration des conditions de travail de manière générale et l'amélioration des revenus ;
- La lutte contre la pêche INN ;
- Le renforcement de la recherche halieutique et son développement scientifique.

Le second axe concerne la conformité sanitaire et normative, la promotion de la valorisation, de la compétitivité et du développement industriel des entreprises de valorisation des produits de la pêche, l'amélioration de l'approvisionnement du marché local et la promotion des produits au niveau national et international.

Cet axe s'articule autour des orientations principales suivantes :

- L'assurance de la conformité sanitaire des outils de production et des unités de valorisation des produits de la mer tout le long de la filière pêche et la mise en place des bonnes pratiques d'hygiène le long de la chaîne ;
- L'optimisation de l'organisation des activités industrielles et commerciales et la rentabilisation des

investissements ;
- Le renforcement de la compétitivité des entreprises de transformation et de conditionnement des produits de la mer par l'optimisation des coûts de facteurs de production et leur regroupement au sein de pôles de compétitivité afin de faciliter l'interaction de tous les acteurs et la création de partenariats public/privé et privé/privé ;
- Le développement industriel des entreprises de valorisation des produits de la pêche par la vulgarisation de nouveaux procédés de fabrication, l'optimisation industrielle et la modernisation de l'ensemble du tissu industriel.
- L'encouragement de la consommation des produits de la mer au niveau du marché local en améliorant l'approvisionnement à travers la mise en place de circuit de distribution plus adaptés, et au niveau de l'international en préservant notre position sur nos marchés traditionnels et la conquête de nouvelles parts de marchés.
- La valorisation de la ressource et la création de mains d'oeuvre dans le cadre de projets intégrés par de nouveaux accords d'accès pour l'exploitation de la ressource (Stock C des petits pélagiques).

Le troisième axe concerne l'intégration des populations et des communautés d'acteurs de la pêche artisanale dans le tissu socio-économique régional, par la mise en place d'infrastructures de base nécessaires pour la stabilisation de l'effort de pêche, la conservation des produits capturés et l'amélioration des conditions socio-économiques des artisans pêcheurs. Ces infrastructures constituées de Projets Aménagés Intégrés de la Pêche Artisanale (PAIPA) ont permis d'une part, la concentration d'activités auparavant éparpillées et peu créatrices de richesses ; et d'autre part, constituent une avancée et une opportunité à saisir pour développer, au plus près des réalités du terrain, les moyens d'une véritable gestion rationnelle des ressources et atteindre durablement les objectifs de réduction de la pauvreté.

Par ailleurs, les femmes sont actives au sein de l'ensemble des segments d'activités du secteur de la pêche et notamment au niveau des activités littorales (ramassage des algues, collecte des fruits de mer...). Leur contribution reste « invisible » et non reconnue à sa juste valeur.

Ces femmes sont confrontées à plusieurs problèmes dont la saisonnalité de leurs activités, la pénibilité de leur travail par manque d'équipements et d'installations, leur travail dans le circuit informel et le monopole exercé par les intermédiaires imposant des prix bas. Ce qui constitue un obstacle majeur à l'amélioration de leur revenu déjà limité sur une période courte de l'année, et d'assurer un revenu stable

Afin de disposer d'une situation de référence permettant notamment l'évaluation de l'amélioration de la participation des femmes aux activités du secteur de la pêche et prioriser l'intervention de ce département en faveur de ces femmes, il est projeté d'effectuer un recensement des femmes actives au niveau des activités littorales.

Aussi, pour éviter que les PAIPA ne se transforment dans la durée en points de crise où la communauté des pêcheurs artisans et des femmes marins pêcheurs se retrouvera devant des écosystèmes totalement altérés et devant l'incapacité de faire de la pêche artisanale une source de revenus pouvant subvenir à leur sédentarisation et leurs besoins essentiels, le Maroc s'est lancé depuis 2009, dans l'expérimentation des Récifs Artificiels comme une nouvelle approche pour la préservation des ressources, une exploitation durable et une amélioration des captures et des revenus des marins pêcheurs artisans. Toutefois, la mise en place des Récifs Artificiels aux fins de pêche et la décision d'en faire avec les Aires Marines Protégées (AMP) un outil privilégié de gestion durable des pêcheries et des espaces maritimes, en renfort des autres outils de gestion des ressources halieutiques nationales, est une ambition nouvelle au Maroc.

Le suivi scientifique (écologique, socioéconomique, etc.) à court, moyen et long terme permettra d'évaluer d'une part, l'efficacité des récifs et/ou AMP comme moyen de réhabilitation des habitats marins dégradés et de consolidation et amélioration de la biodiversité ; et d'évaluer d'autre part, la rentabilité bioéconomique de ce type de projet (amélioration de la richesse spécifique et des biomasses d'espèces d'intérêt commercial, ainsi que l'amélioration des revenus de pêcheurs artisans).

Aujourd'hui, tous les indicateurs du secteur sont dans le vert, avec une croissance sensible de la production, des exportations et des investissements, et grâce notamment à la modernisation des infrastructures et aux investissements industriels.

Remerciements au Groupe Crédit Agricole du Maroc

APM TERMINALS TANGIER

Pour l'environnement

APM Terminals a participé, pour la 3ème année consécutive, à l'initiative GoGreen, sous le thème du changement Climatique. Des campagnes de sensibilisation et des opérations de nettoyage de plages, de forêts et de fonds marins, ainsi que des programmes de préventions des fuites et de réduction des émissions de CO2 ont été organisées dans les différents terminaux du réseau APM Terminals.

Le groupe APM Terminals s'est engagé à développer, dans les pays où il est présent, des terminaux efficients et respectueux de l'environnement. Ceci passe par le développement et la mise en place de nouveaux standards, par des exigences dans le choix d'équipements à faible impact sur l'environnement, ainsi que par la sensibilisation et le développement des capabilités, et par l'évaluation permanente des performances.

Au Maroc, l'engagement d'APM Terminals Tangier pour la préservation de l'environnement s'est concrétisé à travers différentes actions. En matière de recyclage, l'opérateur a mis en place des partenariats avec des entreprises spécialisées afin de revaloriser les déchets. Ces derniers sont soit utilisés à l'intérieur du terminal, à l'image des pneus en fin de vie qui se reconvertissent en pots pour les plantes, ou encore des huiles et du bois usagés qui sont utilisés pour produire de l'énergie. D'autres sont triés et séparés des autres déchets, afin d'être éliminés sans nuire à l'environnement.

Sur un autre registre, APM Terminals Tangier a réussi à réduire le taux d'émission de CO2 par conteneur de 20% entre 2009 et 2016, grâce à la mise en place de plusieurs projets (lumières blanches, Eco RTG, VTL, actions de sensibilisation...). L'opérateur s'efforce également de réserver des espaces verts autour de ses bâtiments, une initiative qui favorise la réduction des émissions de CO2.

L'édition 2017 de « GoGreen » a mis l'accent sur le changement climatique et son impact non seulement le business et l'économie, mais aussi sur notre quotidien.

Cette édition fut l'occasion pour APM Terminals Tangier de sensibiliser ses collaborateurs, les communautés locales ainsi que l'ensemble des partenaires aux changements climatiques et en faire des personnes plus engagées à travers l'organisation d'activités ludiques ainsi qu'une table ronde autour du changement climatique animée par M. Lotfi Chraibi, Président de l'Association Marocaine pour un Environnement Durable.

Au-delà des activités de sensibilisation en interne, APM Terminals Tangier s'est engagé, en partenariat avec la province Fahs Anjra et la Direction provinciale des Eaux, et forêts au reboisement de 22 hectares de la forêt Jbel Dalia, qui a été ravagé par un incendie en 2016, ainsi que le rafraichissement des 1.600m d'arbres plantés il y'a quelques années et à la création de plus d'espaces verts.

Rappelons qu'en Juillet dernier et a l'occasion de son 10ème anniversaire, APM Terminals Tangier, a confié des jeunes artistes de l'Institut National des Beaux-Arts la création de quatre œuvres à partir de matériaux de récupération et ce dans le but de sensibiliser à l'importance de redonner une 2ème vie aux déchets. Ces statues ornent aujourd'hui fièrement l'entrée et les jardins du Terminal.

Pour rappel, APM Terminals Tangier est labellisé RSE par la CGEM et est certifié ISO 14001 par Bureau Veritas pour la gestion de l'environnement. L'opérateur portuaire tient à participer à toutes les grandes manifestations environnementales, afin de pouvoir partager son expérience en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Ainsi, le Terminal a représenté le Groupe en 2016 en participant à la MEDCOP climat et à la COP22.

RESAGRO
Le mensuel des décideurs

SAMSUNG

RÉVOLUTIONNEZ
VOTRE EXPÉRIENCE DE LECTURE

SAMSUNG
Galaxy

Vos magazines préférés à portée de main avec Papergarden exclusivement sur Samsung Galaxy Apps

Disponible sur Papergarden

LOGISTIQUE

Rayonnement du Maroc à l'international

Un ensemble d'actions de promotion au niveau national et international a été entrepris dans l'objectif de communiquer autour des atouts logistiques du Maroc et des opportunités que présente la mise en oeuvre de la stratégie logistique.

Présence sur la scène internationale

Le Maroc a été l'invité d'honneur de plusieurs salons spécialisés : Dakar en 2012, Barcelone en 2013 et Iles Canaries (2012, 2013 et 2014). Le Maroc a participé également à plusieurs évènements promotionnels du secteur logistique à l'instar de : la Foire Internationale de Bamako FEBAK au Mali, le Salon Fruit Logistica à Berlin, la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique à Paris, l'European Gold Medal in Logistics and Supply Chain à Bruxelles, le Salon International du Transport et de la Logistique pour la Méditerranée - LOGISMED à Casablanca, le Salon International de la Logistique et du matériel de manutention de Barcelone, etc.

En outre, le secteur de la logistique a été représenté dans plusieurs forums économiques organisés par le patronat marocain avec ses homologues internationaux (Russie, Allemagne, USA, Guinée, France, etc.).

De façon globale, les activités de promotion entreprises par l'AMDL ont largement contribué au renforcement de la notoriété du secteur logistique marocain au niveau international. Le Maroc est désormais cité par plusieurs organismes internationaux comme un pays modèle en matière de stratégie de développement du secteur logistique à l'image de la prestigieuse Fédération Internationale des Associations des Freight Forwarders – FIATA.

Cette dernière a mis en avant les avancés réalisées par le Royaume dans le secteur logistique et les opportunités d'investissement qu'il offre aux opérateurs privés et ce à travers un article intitulé « Morocco - A move forward with the National Logistic Strategy » paru dans sa dernière publication du mois de décembre 2015. En outre, l'expérience marocaine dans ce secteur a été relatée dans les travaux de la conférence française sur la logistique visant à définir une stratégie France Logistique à l'horizon 2025.

Coopération au profit du secteur

L'action a porté aussi sur le développement de la coopération qui s'est focalisée sur la mise en oeuvre d'un ensemble d'accords de coopération et de partenariat conclus avec plusieurs

EUROLOG

Le rayonnement du Maroc à l'international dans le secteur logistique s'est davantage confirmé après la décision de l'Association Européenne de la Logistique d'organiser la 27ème édition du Congrès International de la Logistique – EUROLOG 2018 au Maroc, décision annoncée par Monsieur Jos MARINUS, Président de ladite association lors du Salon LOGISMED 2016.

L'EUROLOG 2018 sera la première édition tenue en dehors du continent européen et organisée par l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique et ses partenaires nationaux avec le soutien et la coordination d'ELA.

partenaires internationaux: région de la Catalogne en juin 2012, Société Financière Internationale et Banque Européenne d'Investissement en 2013, Région du Languedoc-Roussillon en janvier 2014 et Tunisie en mai 2014.

Leadership régional

Grâce à la dynamique que connait le secteur logistique, le Maroc se positionne désormais en leader dans la région en termes de compétitivité logistique en se référant au classement établi par la Banque Mondiale- selon l'indice de performance logistique publié en 2014 (1er au niveau de l'Afrique du nord et 2ème en Afrique et 62ème au niveau mondiale).

Le positionnement du Maroc dans les secteurs des transports et de la Logistique en Afrique a été davantage renforcé avec l'organisation du 25 au 27 novembre 2015 du premier congrès africain des transports et de la logistique à Rabat.

Par ailleurs, les efforts de promotion de la stratégie marocaine à l'international ont permis également d'ouvrir au Maroc la voie pour être le premier pays non européen à devenir membre à part entière d'ELA (European Logistics Association).

Ce leadership développé par le Maroc dans le secteur logistique a certainement pesé dans les décisions d'opérateurs économiques de classe mondiale dans plusieurs secteurs notamment l'aéronautique (Bombardier), l'automobile (Renault, Peugeot, Citroën), la distribution (Décathlon) et la pharmaceutique (Sanofi), qui ont développé au Maroc des bases logistiques reliant l'Afrique aux marchés mondiaux.

Les avancées notables et la dynamique que connait le développement du secteur de la logistique au Maroc lui ont permis de se positionner comme leader dans sa région en matière de compétitivité logistique.

La consolidation et l'amélioration de cette position passent inéluctablement par l'activation de plusieurs leviers sur plusieurs niveaux afin de réussir la bonne mutation du secteur.

Développement des zones logistiques

L'investissement dans les zones logistiques est confronté à l'enjeu de disposer rapidement d'emprises foncières immédiatement utilisables aux bonnes localisations et aux meilleurs prix, c'est-à-dire à des prix acceptables, d'une part, par le marché promoteur pour l'aménagement d'une zone et, d'autre part, par le marché locatif pour les bâtiments qui seraient édifiés.

De ce fait, un effort financier public important doit être fourni afin de sécuriser et mobiliser le foncier destiné au développement des zones logistiques qui doit être compétitif et bien connecté aux différents réseaux de transport.

En outre et vu la nature capitalistique des projets de zones logistiques, l'Etat doit intervenir dans la réalisation des zones logistiques en aménageant les infrastructures de base qui nécessitent un investissement lourd et à faible rentabilité pour céder la place par la suite aux investissements privés afin de développer une offre immobilière adéquate.

La priorité devra bien évidemment être accordée aux projets recommandés par les différentes études de marché et de structuration déjà réalisées à savoir:

- 2ème Tranche la zone logistique de Zenata (80-100ha)
- Zone d'Aïn Dalia à Tanger (première tranche de 45Ha) ;
- Zone d'Aït Melloul à Agadir (première tranche de 34 Ha) ;
- Zone de Ras El Ma à Fès (première tranche de 31 Ha) ;
- Zone d'Amer à Rabat (première tranche de 29 Ha) ;
- Zone de Tamensourt à Marrakech (première tranche de 30 ha).

Par ailleurs, une attention particulière devra être accordée à la mise à niveau de l'offre immobilière logistique

existante qui est parfois informelle, ne satisfait pas le minimum requis en matière de positionnement ou de sécurité et n'obéit à aucune logique économique saine.
En matière de coopération sud-sud, le Maroc a procédé à la conclusion d'un accord-cadre de coopération dans le domaine de la logistique avec le
Sénégal et la Côte d'Ivoire et a accueilli les premières réunions des comités mixtes Maroco-Tunisien et Maroco-Sénégalais institués dans le cadre des accords de coopération conclus avec les deux pays.

Mise à niveau du secteur

La réussite de la mutation logistique que vise le Maroc, passe impérativement par l'émergence d'acteurs logistiques intégrés et performants offrant des services adaptés mais aussi par la sophistication de la demande représentée par les chargeurs, en particulier les PME.
Un programme spécifique pour le renforcement de la compétitivité et l'amélioration de la performance logistiques des PME est prévu d'être mis en place à partir de 2016, visant aussi bien la professionnalisation des prestataires logistiques que la mise à niveau de la fonction logistique au sein des PME (chargeurs).

Optimisation de la logistique urbaine

La dynamique du secteur doit être consolidée et accentuée notamment au niveau des maillons présentant un fort potentiel d'optimisation à l'instar de la logistique urbaine.
Cette dernière conditionne la compétitivité logistique des villes dans un premier temps et celle du pays globalement.
A cet effet, l'opérationnalisation de la stratégie et du plan d'actions afférent à l'optimisation de la logistique urbaine démarrera dans la ville de Casablanca, noeud économique du Royaume pour être ensuite généralisée dans les villes du Maroc présentant un enjeu logistique important.
Ce chantier doit également faire l'objet d'une collaboration étroite entre les départements ministériels, les régions, les collectivités locales et l'ensemble des acteurs locaux concernés.

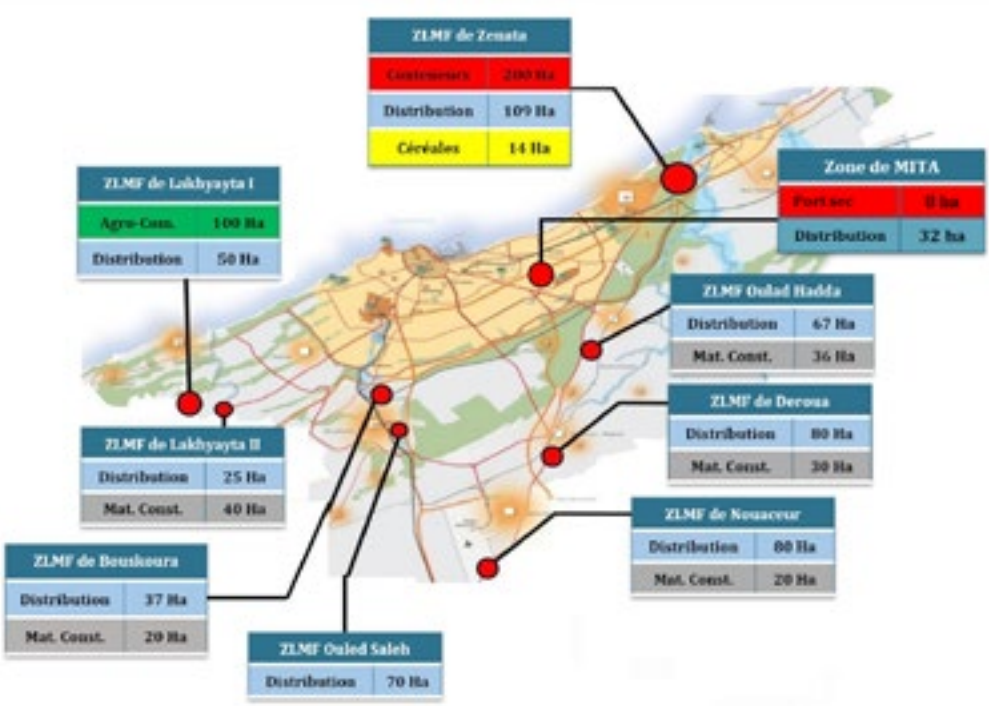

Réglementation et normalisation

Un vide réglementaire a été constaté au niveau de plusieurs activités du secteur ne favorisant pas sa structuration. De ce fait, il y a lieu de mettre en place une assise réglementaire du secteur de la logistique au Maroc permettant de le caractériser en tant que secteur à part entière. Ce levier permettra de favoriser la concurrence et la transparence du secteur et d'améliorer son environnement.
La réglementation doit être

accompagnée de mesures de normalisation surtout en matière de développement de l'immobilier logistique afin de pouvoir s'aligner sur les standards internationaux en termes de qualité des infrastructures et services logistiques permettant par conséquent une meilleure attractivité de l'investissement étranger et national.
Le nouveau cadre réglementaire devrait pénaliser la logistique non compétitive et encourager le recours aux bonnes pratiques. Dans ce cadre plusieurs mesures peuvent être adoptées pour encourager l'externalisation des activités logistiques et encadrer l'activité logistique au sein du périmètre urbain.

Développement des compétences et formation en logistique

Quant au chantier de la formation, les actions seront poursuivies en vue du renforcement quantitatif et qualitatif de l'offre et de l'adéquation entre la demande et l'offre de formation dans le secteur de la logistique.
Ce chantier concernera également la production des REC/REM des métiers de la logistique au Maroc et la définition d'un plan de formation dans les métiers de la logistique à l'horizon 2020.
Par ailleurs, il est également prévu de concevoir et de mettre en place un système de labellisation de formation en logistique

Promotion

Le secteur de la logistique doit être accompagné également d'une promotion adaptée prenant en considération le ciblage de segments d'investissement. La promotion doit permettre in fi ne d'améliorer le niveau d'attractivité du secteur par rapport à l'investissement dans les zones logistiques mais également dans les services logistiques.

Cadrage stratégique de l'action de l'Agence Marocaine de Développement de la logistique (AMDL)

Le volontarisme affiché par l'Etat pour accélérer le développement du secteur, l'envergure des enjeux et des attentes et la multiplicité des chantiers à entreprendre rendent impératif d'opérer un équilibrage entre les objectifs stratégiques de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique et les moyens et les leviers mis à sa disposition par l'Etat.
La préparation d'un contrat programme pour la période 2016-2020 entre l'Etat et l'AMDL permettrait de formaliser les attentes de l'Etat vis-à-vis de l'Agence y compris le niveau de volontarisme à imprégner à la mise en oeuvre de la stratégie nationale logistique et à acter les moyens institutionnels, réglementaires et financiers qui seront mobilisés pour lui permettre d'assurer valablement le portage de ses chantiers.

RESSOURCES EN EAU

Problématiques et solutions (1ère partie)

Le secteur de l'eau au Maroc a bénéficié d'un intérêt particulier des pouvoirs publics et a été au centre des préoccupations des politiques économiques en raison de son rôle déterminant dans la sécurité hydrique du pays et l'accompagnement de son développement notamment l'agriculture irriguée.

Le Maroc a engagé depuis longtemps une politique dynamique pour doter le pays d'une importante infrastructure hydraulique, améliorer l'accès à l'eau potable, satisfaire les besoins des industries et du tourisme et le développement de l'irrigation à grande échelle

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Contexte hydro-climatique

De par sa situation géographique, le Maroc est caractérisé par un climat à la fois méditerranéen au nord et aride au sud et au sud-est de l'Atlas, avec une saison sèche et chaude et une saison froide et humide.

Le régime pluviométrique au Maroc est caractérisé par une forte variabilité spatiale. Les précipitations moyennes annuelles se répartissent comme suit:

- Supérieures à 800 mm dans la région la plus arrosée du nord
- Entre 400 à 600 mm dans la région du Centre
- Entre 200 et 400 mm dans la région de l'Oriental et du Souss
- Entre 50 et 200 mm dans les zones sud-atlasiques
- Et moins de 50 mm dans les bassins de Sakia El Hamra et Oued Eddahab.

La pluviométrie en année moyenne est évaluée à 140 milliards de m³ avec une grande variabilité interannuelle.

La pluviométrie au Maroc est caractérisée par une grande variabilité dans le temps avec la succession des périodes pluvieuses et des périodes de sécheresses.

Potentiel des ressources en eau

Les ressources naturelles en eau au Maroc sont parmi les plus faibles au monde. En effet, le potentiel des ressources en eau naturelles, est évalué à 22 milliards de m3 par an, soit l'équivalent de 700 m3 /habitant/an.

Eau de surface

Les ressources en eau superficielle sur l'ensemble du territoire sont évaluées

en année moyenne à 18 milliards de m³, variant selon les années de 5 Milliards de m³ à 50 Milliards de m³.

Répartition inégale dans le temps

Le régime hydrologique de l'ensemble des bassins est caractérisé par une très grande variabilité interannuelle marquée par l'alternance des séquences humides et sèches, intercalées par des années de forte hydraulicité ou de sécheresse sévère. Le bassin de l'Ouergha, à titre d'exemple, l'un des bassins les plus productifs du pays, avec un apport moyen de 2.5 milliard de m³ par an, a enregistré des apports extrêmes variant de 0.1 Milliard de m³ en 1994-1995 à 4.2 Milliard de m³ en 1996-1997. La quasi-totalité des 4.2 Milliard de m³ ont été enregistrés durant les mois de novembre et décembre 1996.

Répartition inégale dans l'espace

La grande disparité régionale des précipitations induit également une grande variabilité spatiale des écoulements d'eau de surface. Ces derniers varient de quelques millions de m³ pour les bassins les plus arides, tels que les bassins Sahariens, du Souss-Massa-Tiznit-Ifni, du Ziz, Rhéris, Guir, Bouânane et Maïder à des milliards de m³ par an pour les bassins les plus arrosés, tels les bassins du Loukkos, du Tangérois, des Côtiers Méditerranéens et du Sebou. Les bassins du nord (Loukkos, Tangérois et Côtiers méditerranéens) et le Sebou qui couvrent près de 7 % de la superficie du pays disposant de plus de la moitié des ressources en eau.

Eau souterraine

Les eaux souterraines représentent

environ 20 % du potentiel en ressources en eau du pays. Sur les 103 nappes répertoriées, 21 sont des nappes profondes et 82 superficielles. Les plus importants systèmes aquifères couvrent une superficie totale de près de 80.000 km², soit environ 10 % du territoire. En l'état actuel des connaissances, le potentiel en eau souterraine, est de l'ordre de 4.2 Milliards de m³ par an.

PROCESSUS DE PLANIFICATION DES RESSOURCES EN EAU AU MAROC

Le Maroc a entrepris les études de planification intégrée de l'utilisation de l'eau, en vue de faire face de façon permanente aux besoins en eau de la collectivité, les objectifs suivants sont poursuivis :

- Une planification et gestion intégrée des eaux superficielles et souterraines;
- L'affectation optimale des ressources en eau pour satisfaire la demande présente et future à moyen et long terme en cohérence avec le processus de développement économique et social du pays, au niveau national, régional et sectoriel;
- L'accès des différentes régions du pays à l'eau pour assurer un développement équilibré et la promotion des régions pauvres en eau par des transferts d'eau des régions excédentaires vers les régions déficitaires;
- Et une protection et conservation des ressources en eau.

A partir des années 1980, sont établis des plans directeurs à l'échelle d'un ou plusieurs bassins hydrologiques, le bassin constituant en effet l'unité géographique naturelle la plus appropriée à l'examen des processus de planification et de gestion de l'eau. Avec ces objectifs, les termes de références spécifiques des études des plans directeurs intégrés d'aménagement des eaux des bassins apparaissent formellement comme un travail de nature essentiellement technique, qui consiste à :

- Faire l'inventaire des ressources et en évaluer leurs potentialités;
- Évaluer les besoins futurs sur la base de projections qui tiennent compte tant d'indicateurs théoriques que de prévisions d'autres instruments de planification (aménagement du territoire, plans de développement économique et social);
- Rapprocher l'offre et la demande qui en découlent pour élaborer un bilan permettant d'identifier les aménagements et les transferts à réaliser et en établir une programmation;
- Dégager les grandes lignes des mesures d'accompagnement à caractère institutionnel, économique et financier.

Description du processus

La loi sur l'eau consacre son chapitre 4 (articles 13 à 24) à la planification de l'aménagement des bassins hydrauliques et à l'utilisation des ressources en eau. Tout en institutionnalisant le CSEC (Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat), la loi développe trois instruments pour assurer cette planification :

* le support territorial représenté par l'unité géographique qu'est le bassin hydraulique,
* les plans directeurs d'aménagement intégré des ressources en eau pour chaque bassin hydraulique,
* le plan national de l'eau.

Aux termes de l'article 19, une relation croisée s'installe entre la planification décentralisée par bassin et la planification nationale. En effet, suivant ces dispositions, le PNE (Plan National de l'Eau) est établi sur la base des résultats et conclusions des PDAIRE, mais en même temps ce plan fixe d'une part les priorités nationales en matière de mobilisation et d'utilisation des ressources en eau, d'autre part les articulations qui doivent

95 % des Marocains sont raccordés au réseau d'eau potable, 72 % au réseau d'assainissement.

Les principaux acteurs

Les Agences de bassin hydraulique sont chargées du développement et de la gestion de l'eau des bassins hydrographiques.

La production et le contrôle de la qualité de l'eau potable sont du ressort de l'Office national de l'Electricité et de l'Eau potable (ONEE).

La desserte en eau potable et l'assainissement liquide sont gérés par trois types d'acteurs :

- l'ONEE dans les campagnes et les petits centres urbains ;
- 12 régies autonomes municipales assurent la couverture des centres urbains de taille moyenne ;
- Les grands centres urbains peuvent choisir de substituer au service public des sociétés privées via des contrats de gestion déléguée, comme c'est le cas de Casablanca avec la Lydec.

La Loi 10-95 sur l'eau adoptée en août 1995 constitue un progrès indéniable et apporte, dans un texte unificateur, le cadre général de gestion, de conservation et de protection tant quantitative que qualitative de la ressource en eau.
La Loi sur l'eau a modifié les modalités de gestion des ressources en eau et organise les instances de décision et de gestion qui ont pour mission de coordonner les actions publiques sectorielles en la matière. Elle introduit la protection de la qualité de l'eau et de nouvelles priorités stratégiques.

exister entre le PNE et les PDAIRE et enfin les conditions des transferts des eaux entre bassins hydrauliques.

Les Plans Directeurs d'Aménagement Intégrée des Ressources en Eau (PDAIRE)

Les PDAIRE constituent des outils de planification importants et nécessaires pour mieux gérer le développement des ressources en eau. L'élaboration des PDAIRE a été confiée, selon la loi sur l'eau 10-95, article 20, aux Agences des Bassins Hydrauliques (ABH).
D'une manière générale, le PDAIRE est élaboré par l'ABH pour chaque bassin ou ensemble de bassins hydraulique relevant de sa zone d'action. Le processus en vigueur a été mis à l'épreuve depuis 2004 par les ABH. Les PDAIRE des principaux bassins du pays sont à l'état de fin 2011 finalisés et envoyés aux ministères concernés pour avis.
La consistance des documents du PDAIRE porte essentiellement sur les points suivants :
- Le cadre général et les caractéristiques climatiques, naturelles et socio-économiques de la zone d'étude;
- L'évaluation des ressources en eau sur le plan quantitatif et qualitatif;
- L'état de l'aménagement et de l'utilisation des ressources en eau;
- La demande en eau présentée par secteur et par catégorie d'usage;
- Les bilans hydrauliques et schémas de développement des ressources en eau;

Environ 750 M m3 d'eaux usées sont produites chaque année. Elles sont d'origine domestique, industrielle et agricole.

- La définition des différentes actions du plan d'aménagement intégré des ressources en eau du bassin hydraulique;
- L'évaluation économique et environnementale des schémas proposés;
- Les modalités de mise en œuvre de ces schémas de développement des ressources en eau.

Le Plan National de l'Eau (PNE)

Le Plan National de l'Eau est établi par l'administration sur la base des résultats et conclusions des PDAIRE. Il est approuvé par décret, après avis du Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat.
La consistance du document du PNE porte essentiellement sur les points suivants :
- Synthèse des PDAIRE
- État des lieux du secteur de l'eau
- Contexte institutionnel et réglementaire
- Acquis et contraintes
- Synthèse des connaissances des ressources en eau
- Demande en eau
- Orientations et priorités en matière de développement des ressources en eau
- Plan de financement
- Suivi de la mise en œuvre

Plusieurs programmes spécifiques visent à améliorer la maîtrise de la ressource, ainsi que le taux d'accès à l'eau potable. Parmi eux, le Plan National d'Assainissement Liquide (PNAL) prévu sur la période 2005-2020, a pour objectifs le traitement de 60 % des eaux usées collectées et un taux de raccordement de 80 % au réseau sanitaire en zones urbaines. L'investissement pour ce projet s'élève à 4,4 Mds.
Le Plan National de l'Eau (PNE) a été lancé afin de réduire les pénuries d'eau d'ici 2030. Doté d'une enveloppe de 20,5 Mds EUR, ce plan est consacré à la valorisation des ressources et à leur rationalisation, à la gestion et au développement de l'offre, ainsi qu'à la préservation des ressources en eau.

Nous étudierons la Politique de l'eau dans notre prochaine édition.
- Protection contre les inondations
- La production hydroélectrique
- L'évolution de la puissance installée en MW
- Le Plan National de l'Eau

Remerciements au Secrétariat d'État auprès du Ministre de l'Environnement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, chargé de l'Eau.

Pollutec MAROC

9e Salon International des équipements, des technologies et des services de l'environnement

International exhibition of equipments, technologies and services for the environment

24 > 27 octobre 2017

24 > 27 October 2017

Foire internationale de Casablanca

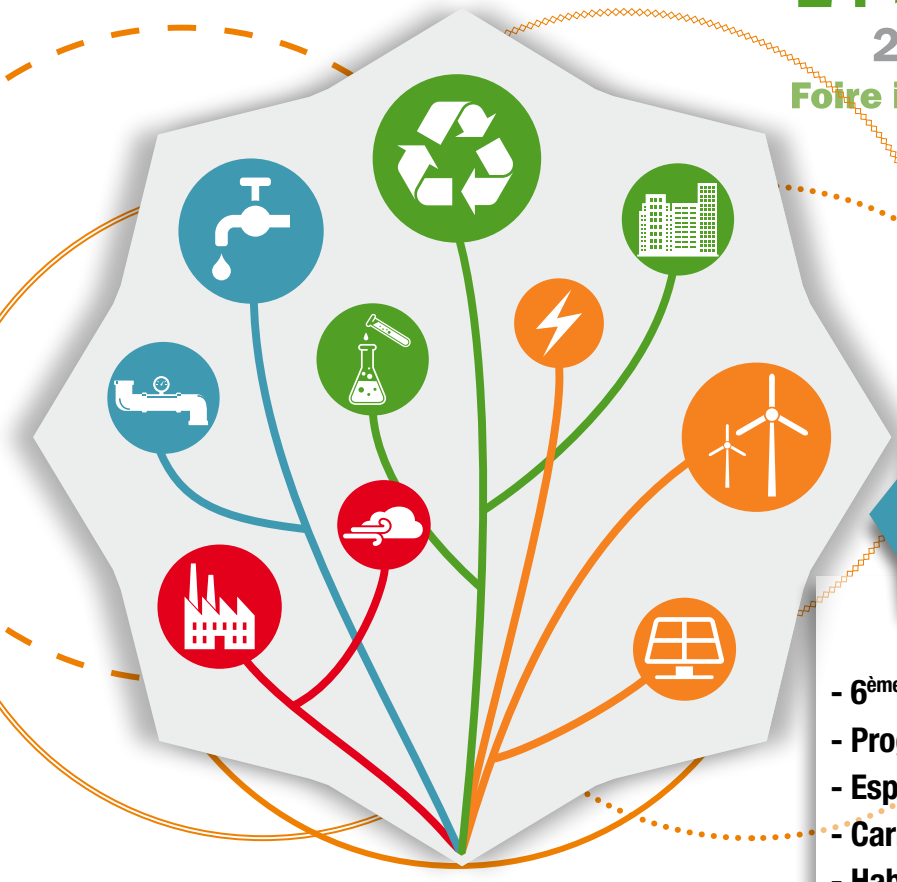

www.pollutec-maroc.com

En marge du salon

- 6ème Symposium « Territoires Durables »
- Programme Cleantech Maroc
- Espace Afrique
- Carrefour Métiers Verts / Agora Compétences
- Habitat Durable et Efficacité Energétique

Sous l'égide de:

المملكة المغربية

كتابة الدولة لدى وزير الطاقة والمعادن والتنمية المستدامة المكلفة بالتنمية المستدامة

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Organisé par:

Forum7 — Reed Expositions

Partenaires institutionnels:

CGEM — ADEPE — Wallonia.be — ITA — BUSINESSFRANCE — amee — Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable — O.F.E.C. Office des Foires et Expositions de Casablanca

Partenaires média:

Aujourd'hui — Electra — Construire — Medias24 — E Mailing Management — Afrique Progrès — Energies Environnement — CFC — Industrie du Maroc — Innovant — SE success editions — T&L — Perspectives — Resagro

Partenaires info:

KOMPASS — Teleconfac

AGRICULTURE NUMÉRIQUE

Ce n'est pas le numérique qui fera l'agriculture demain mais l'utilisation que nous en ferons !

Par Hervé Pillaud

La conservation et la valorisation des connaissances et des savoir-faire seront demain au cœur du développement agricole. La connaissance des territoires que nous voulons cultiver est un miroir brisé, nous en possédons chacun un morceau, le numérique offre l'opportunité de reconstituer ce miroir. Ce n'est pas le numérique qui fera l'agriculture demain mais l'utilisation que nous en ferons. Le 20ème siècle a vu un développement exponentiel des besoins alimentaires. Il a également été grâce à la modernisation de l'agriculture le siècle du développement de notre capacité à produire de la nourriture. Beaucoup reste à faire, de nouveaux challenges sont à relever. L'agriculture a vocation à devenir une solution. L'alimentation est créatrice de liens : lien économique, lien social, lien environnemental, lien à la vie tout simplement. Le numérique est déjà et sera encore davantage demain le vecteur essentiel pour créer du lien et améliorer la productivité économique, sociale et environnementale. L'agriculture et le numérique ne peuvent que se rencontrer.

LE NUMÉRIQUE POUR TRANSFORMER UN PROBLÈME EN OPPORTUNITÉ

Le développement de l'agriculture des 70 dernières années a permis d'assumer l'augmentation de la population mais au prix de sacrifices sociaux et environnementaux parfois majeurs. La fluctuation des marchés fragilise le monde paysan, les aléas

dus au réchauffement climatique se succèdent. Demain la population va continuer de croitre et sera de plus en plus demandeuse en nourriture. Pour autant, la nature ne peut plus continuer à faire les frais de l'augmentation des besoins et les paysans n'accepteront plus d'être précarisés. Le challenge qui s'ouvre à nous : transformer ces problèmes en opportunité !

Comment relever ensemble cet immense défi du XXIe siècle : Produire plus en respectant les producteurs et l'environnement ?

Comment offrir aux agriculteurs des outils pour améliorer leurs performances, réduire la pénibilité du travail, faciliter leurs échanges, en leur octroyant un revenu décent ?

Comment intensifier la production en disposant de moins, d'eau, d'énergie, d'intrants... et de terres arables ?

Comment affronter le réchauffement de la planète et la baisse de la biodiversité ?

Tels sont les véritables défis qui sont à relever, tels seront les enjeux auxquels les agriculteurs devront répondre.

En quoi le numérique porte en lui la solution ?

LES TROIS VECTEURS DE LA RENAISSANCE POST MODERNE :

Le numérique est une révolution comme l'humanité en a peu connu au cours de son existence. Il génère une grande quantité d'innovation, repense la communication et revoit la façon d'émettre, de recevoir, de stocker et de travailler l'information. Internet est une rupture : il repense la notion du temps, des territoires et des rapports humains.

Une renaissance post moderne se dessine, elle va repenser la médiation, les échanges et la création de valeurs. Les plateformes d'intermédiations revoient la répartition de la valeur entre le capital et le travail. Les lignes sont revues, de nouveaux biens communs sont en train de s'inventer. Une nouvelle forme d'économie commence à s'installer, plus collaborative où l'on sera à la fois producteur et consommateur sur des plateformes distribuées par la blockchain.

Les plateformes sont des interfaces numériques d'intermédiation ouverte sur lesquelles les fournisseurs et les utilisateurs se rencontrent. Les fournisseurs, les utilisateurs et la plateforme qui joue le rôle d'animation

et de mise en réseau. C'est ainsi que se défini l'économie collaborative. La Blockchain est pressentie comme une innovation de rupture à même de révolutionner de multiples champs économiques et sociaux. Au cœur de cette innovation, l'idée fondamentale est de distribuer les protocoles de vérification et d'échange plutôt que de les centraliser.

La force première du digital est peut-être sa capacité à rendre tout transparent, faisant ainsi de l'empathie et de l'altruisme des valeurs économiques. Et si le digital nous donnait enfin une raison d'espérer de l'être humain, de sa capacité à vivre en société, en harmonie? L'empathie et l'altruisme sont des valeurs qui pourront alors ré-enchanter le monde.

L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION ENTRENT DANS L'ÉCONOMIE DE PLATEFORME

La présence des agriculteurs sur les plateformes n'est pas nouvelle. Des plaines du middle ouest aux vallées du Niger, l'agriculture est une profession connectée, c'est devenu un lieu commun que de le dire. On peut depuis longtemps trouver des productions agricoles ou alimentaires, du matériel agricole ou de l'approvisionnement alimentaire sur internet. Du matériel agricole est vendu sur des plateformes généralistes comme Le Bon Coin ou plus spécialisées comme Agri Affaire. Nous trouvons même désormais de l'alimentation sur Amazone ou

LubrinaMaroc

LUBRIFIANTS CERTIFIÉS HALAL NSF H1
POUR L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

Une gamme complète de plus de 200 références certifiées Halal NSF H1

- Résiste aux conditions d'utilisation les plus Extrêmes
- Prolonge la durée de vie de vos machines
- Réduit les temps d'arrêt des machines
- Améliore la rentabilité de l'usine
- Allonge les intervalles de lubrification
- Protège contre une large variété d'agents microbiens
- Leader américain des lubrifiants pour l'industrie agro-alimentaire

JAX
LubrinaMaroc
www.lubrinamaroc.com
10 Avenue Tizi Ousli Ain Sebaa
Tél : 49 08 34 0522 Fax : 51 08 34 0522

Le spécialiste de la lubrification pour l'industrie agro-alimentaire

Venteprivé.com. Il est possible de financer ses projets grâce à des plateformes de crowdfunding comme Kisskissbankbank ou trouver son gite de vacances à la ferme sur AirBnb.

D'autres plateformes sont plus spécifiques à l'agriculture, que ce soit des places de marché, des plateformes d'échange et de partage de matériel, des plateformes de commercialisation de produits alimentaires ou de partage de repas. Depuis peu, les premières plateformes de traçabilité sur la blockchain ont même vu le jour. L'économie de plateforme apparaît ainsi comme un accélérateur et un simplificateur d'échanges dans les domaines agricole et alimentaire.

Parmi les places de marché, nous trouvons Agriconomie : lieu de rencontre entre agriculteurs et fournisseurs de petits matériels, de pièces détachées et surtout d'intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires). Leur pari est de permettre aux agriculteurs de trouver sur internet toutes les commodity dont ils ont besoin. Comparateur Agricole est une autre place de marché capable elle de mettre en relation des agriculteurs et des acheteurs de denrées agricoles, essentiellement céréalières pour l'instant. Ce type de plateforme existe également en Afrique avec M-louma au Sénégal et M-Farm au Kénia. Les produits proposés sont principalement des fruits (bananes, citron, papaye), des légumes (aubergine, carottes, céleri, chou, chou-fleur, haricot vert, pommes de terre, etc.) ou encore du riz et du mil. Désormais les agriculteurs peuvent aussi proposer du matériel en location ou des services sur internet. C'est le cas sur la plateforme américaine Machinerylink Solution sur laquelle l'agriculteur loue son matériel et propose ses services. La plateforme française WeFarmUP permet le partage du matériel entre agriculteurs.

Cette collaboration existe aussi pour l'alimentation pour favoriser la production locale ou limiter le gaspillage. Agrilocal ou Aproximité.fr en France permettent la mise en relation entre les producteurs et les acheteurs publics ou privés de restauration collective. La plateforme californienne Copia de son coté, vise à connecter les entreprises ayant des surplus de nourriture afin de limiter le gaspillage alimentaire. C'est également le cas pour Neighbourly Food en Angleterre ou Foodsharing en Allemagne. D'autres plateformes visent elles à mettre en relation des producteurs et des consommateurs afin de favoriser les circuits courts, c'est le cas de La ruche qui dit oui en France. Sa spécificité réside dans l'existence d'un point de rendez-vous appelé Ruche, proche du lieu de consommation : le consommateur rencontre le producteur pour retirer sa commande. Il est aussi possible de commander ses produits sur internet et de les récupérer au magasin, c'est le cas avec Au Bout du Champs. Il est aussi possible de se procurer des produits fermiers et des séjours à la ferme avec Bienvenue à la Ferme. MonPotager.com, quant à lui permet aux citadins de réaliser leur propre potager virtuellement sur internet et de se voir livrer ses légumes tel qu'il a décidé de les cultiver. Des maraichers professionnels se chargent de la culture.

L'agriculture en France a également sa plateforme de financement participatif avec Miimosa qui se définit comme : « un lieu d'échange, de partage et de solidarité entre une communauté de contributeurs et les porteurs de projet des secteurs de l'agriculture et de l'alimentation ». Les agriculteurs présentent leur projet sur le site et définissent le montant dont ils ont besoin pour pouvoir le réaliser. La communauté de contributeurs finance ces projets en fonction de leurs moyens et de leurs envies sous forme de dons. Ils obtiennent néanmoins une contrepartie en nature (des produits, un repas ou un week-end).

Il est même possible désormais d'assurer la traçabilité des aliments par une plateforme distribuée par la blockchain. Provenance permet d'horodater toutes les notifications d'un produit et donc de le suivre du producteur jusqu'au consommateur final tandis que Connecting Food fourni la preuve que la marque respecte bien la promesse faite aux consommateurs.

Les plateformes ont conquis l'agriculture, accélérant et simplifiant les échanges agricoles ou alimentaires.

Les agriculteurs se transforment en prestataires de services, les particuliers peuvent s'engager par leur acte d'achat ou en finançant directement des projets. Ils commencent à assurer eux-mêmes la traçabilité des aliments par la blockchain. La disruption est réelle, les plateforme, l'économie collaborative qu'elle génère et demain la blockchain cassent les codes entre producteurs et consommateurs. Les opportunités qui se présentent à la filière agroalimentaire sont nombreuses, elles sont directement corrélées par les possibilités offertes par le numérique.

Des champs de données pour une agriculture de connaissances

Le numérique est partout : il permet d'assurer la surveillance des parcelles, de nourrir les plantes, mais aussi d'alimenter veaux, vaches et couvées. Que ce soit pour conduire nos cultures ou nos troupeaux et gagner en productivité : une multitude d'outils sont disponibles pour faciliter le travail, améliorer la productivité, assurer la traçabilité des productions jusqu'au consommateur, développer la connaissance du vivant et appréhender le marché.

La connaissance du vivant est stratégique pour notre métier d'agriculteur. «Le fondement de l'agriculture est la connaissance du naturel des terroirs que nous voulons cultiver» ; la définition qu'a fait Olivier

de Serre de l'agriculture va prendre tout son sens. Le numérique permet d'associer une masse incalculable de données agrégeant ces connaissances. Qu'elles soit issues de drones comme le propose Air'Innov ou de sondes capacitives pour Weenat ou de capteurs embarquées sur le matériel et désormais proposé par toutes les grandes firmes de matériels agricoles, la masse de données est énorme.

Des robots assurent la traite des vaches laitières et le nettoyage des porcheries, ils sont le plus souvent guidés par une application. L'alimentation des animaux est automatisée, permettant d'individualiser les quantités suivant les besoins de chaque animal. La pulvérisation et l'irrigation sont pilotées par des systèmes intelligents permettant des économies substantielles et une acceptabilité environnementale. Les applications sur Smartphone et tablette permettent de gérer les exploitations générant une quantité énorme d'information.

Toutes ces informations existent de manière déstructurée sur des bases de données diverses et variées. La mise en œuvre de ces données par de puissants algorithmes va fondamentalement nous faire évoluer vers un nouveau paradigme. La quantité de données générée par les outils numérisés permet l'agriculture de précision, mais la plupart du temps, un agriculteur n'a pas la main-d'œuvre ni le capital pour exploiter et mettre en perspective les données qu'il recueille. Cela pose la question de ce que pourrait être le métier d'agriculteur à long terme.

Pour garder leur autonomie de décision, il est important que les agriculteurs puissent choisir leurs outils sans être intégrés dans une chaine proposée par un tiers. Certaines multinationales et même de grandes coopératives sont tentées de le faire. Le risque est grand pour l'agriculteur de devenir un simple exécutant de décisions suggérées mais incontournables. D'autres solutions sont possibles, c'est ce que permet Ekylibre, une plateforme capable de mettre en relation les différentes OAD de l'exploitation ou Piloter sa ferme qui analyse les marchés et propose des choix en matière d'achat, de vente ou

de pilotage financier.

L'enjeu de la maitrise de l'utilisation des données est essentiel pour le développement de l'agriculture que ce soit au niveau de l'exploitation, d'une filière ou d'un territoire. En France, c'est ce qu'a compris APIAgro la plateforme de référence agronomique au service du pilotage des systèmes agricoles et de l'état du milieu. Mis en place par les instituts techniques regroupés au sein de l'ACTA et par les Chambres d'Agriculture, la plateforme est gouvernée par les agriculteurs via leurs organisations professionnelles. Elle a pour ambition de créer un réseau de données interopérables. Il n'est pas utopique de pensée que les protocoles d'échanges de ces données seront demain validés par une blockchain comme Enigma permettant d'échanger des données sans les divulguer.

Le numérique offre des perspectives d'amélioration des performances économiques, sociales et environnementales pour l'agriculture qui ne seront véritablement efficaces qu'en réseaux.

L'économie agricole et alimentaire à la croisée des chemins.

L'approche globale en réseaux collaboratifs maillés sera essentielle au développement d'une nouvelle agriculture augmentée par les connaissances mises en œuvre grâce au numérique. C'est maintenant une évidence, le monde agricole a un pas à franchir pour maîtriser cet avenir numérique. Mais si les agriculteurs doivent développer de nouvelles compétences autour de l'agriculture, ils ne sont pas les seuls concernés. Cette mutation sera et devra être collective afin d'être envisagée de façon efficiente.

La plateformisation, la blockchain, l'économie collaborative vont contribuer à nous faire passer d'une agriculture intensive en utilisation d'intrants à une agriculture intensive en utilisation de connaissances. Ce sont les hommes qui feront la différence. Nous allons assister au retour de l'humain dans l'écosystème numérique avec de réelles opportunités de choix, de partage, de liberté d'achat et de vente, de travail indépendant, avec en même temps la catalyse et le développement de la créativité collective.

Nous sommes à la croisée des chemins. Nous allons devoir rêver l'avenir pour faire de l'aliment un créateur de lien. Rêver l'avenir, c'est associer nos convictions et nos rêves, se nourrir de rencontres et d'opportunités. Rêver l'avenir, c'est l'imaginer meilleur et renaitre de son passé comme un greffon sur un arbre vigoureux mais sans fruits. « La tradition est le pied mère et le progrès le greffon » disait Jean Yole. Le pied mère nous encre dans la terre et le greffon comble nos désirs.

© Publié sur LinkedIn
par Herve Pillaud
Farmer author speaker
Agriculteur Auteur Conférencier

RECETTES SELON D'AUCY

Riz et crevettes sautées au curry de légumes

Difficulté : Facile
Proportion : 2 -
Préparation : 5 mn -
Cuisson : 10 mn

INGRÉDIENTS
- 1 boîte de wok de légumes au curry d'aucy (290g)
- 300g de grosses crevettes décortiquées
- 150g de riz basmati cuit
- 1 cuillère à café de gingembre
- 1 pincée de piment doux
- 1 gousse d'ail
- 2 cuillères à soupe de crème de coco
- Huile d'olive
- Zestes de citron vert

PRÉPARATION
1. Épluchez et écrasez l'ail.
2. Dans un saladier, mélangez les crevettes avec l'ail, le gingembre, le piment et un filet d'huile d'olive.
3. Faites chauffer une poêle sans matière grasse et saisissez les crevettes pendant 2 à 3 minutes.
4. Ajoutez le riz et laissez revenir pendant 3 autres minutes.
5. Incorporez la boîte de wok de légumes au curry d'aucy et la crème de coco. Laissez mijoter à nouveau 3 minutes.
6. Servez bien chaud et parsemez de zestes de citron vert.

Velouté de châtaignes, cubes de foie gras poêlés & croûtons de pain d'épices

Difficulté : Facile - Proportion : 6 - Préparation : 10 mn - Cuisson : 17 mn

INGRÉDIENTS
- 1 boite de châtaignes d'aucy (500g)
- 1 boite de pommes de terre d'aucy (100g)
- 1 oignon
- 50 cl de bouillon de légumes
- 20 cl de crème liquide
- Huile d'olive, sel, poivre
- 100 g de foie gras de canard entier
- 4 tranches de pain d'épices

PRÉPARATION
1. Ciselez finement l'oignon puis faites-le revenir dans un peu d'huile d'olive.
2. Ajoutez les châtaignes, les pommes de terre, le bouillon et la crème. Salez et poivrez.
3. Laissez cuire une quinzaine de minutes puis mixez le tout et réservez au chaud jusqu'au moment de servir.
4. Coupez le pain d'épices et le foie gras en petits cubes d'environ 1 cm de diamètre. Faites chauffer une poêle sans matière grasse et faites-y revenir les cubes de pain d'épices 2 minutes en mélangeant régulièrement.
5. Servez le velouté de châtaignes parsemé des cubes de foie gras et de pain d'épices.

Taboulé de cœurs de palmiers et chou-fleur

Difficulté : Facile - Proportion : 4 - Préparation : 10 mn

INGRÉDIENTS
- 1 boîte de cœurs de palmiers d'aucy de 400g (poids net total)
- 300g de chou-fleur
- 1/2 oignon rouge
- 1 citron : jus et zestes
- 2 cuillères à soupe de basilic haché
- Huile d'olive
- Sel, poivre du moulin

PRÉPARATION
1. Détachez les bouquets de chou-fleur et lavez-les à l'eau froide. Laissez-les sécher quelques minutes, puis mixez-les brièvement.
2. Égouttez les cœurs de palmiers et coupez-les en petits cubes.
3. Épluchez et émincez l'oignon. Râpez les zestes du citron et mélangez ensuite avec les cœurs de palmiers.
4. Arrosez du jus de citron et de 4 cuillères à soupe d'huile d'olive. Ajoutez le chou-fleur, le basilic haché. Salez, poivrez et mélangez.
5. Réservez au réfrigérateur et servez bien frais parsemé de petites graines !

Le cahier HORECA

Le magazine de l'Hôtellerie et de la Restauration

Team-Building
À l'hôtel Widiane

Distribution Automatique
Un marché prometteur

Territoire touristique
Maroc-Méditerrannée

Succès Culinaire
Tyab Bladi

Restaurant italien
Le Quattro à Marrakech

LIAISON MARITIME

DES NOUVEAUTÉS POUR GNV

GNV a rencontré les Agents de Voyage et les Journalistes marocains pour présenter les dernières nouveautés introduites par la Compagnie sur les liaisons depuis et vers Tanger et Nador, et les interventions faites sur les services des lignes Gênes-Tanger et Barcelone-Tanger, pour améliorer le confort et la satisfaction de ses clients.

Depuis le 8 juin, à la ligne Nador-Sète s'ajoute celle entre Nador et Barcelone; ces deux lignes sont assurées par le navire GNV ATLAS, dont le nom est un hommage à la chaîne de montagnes qui traverse le Maroc, et qui a été entièrement rénové avec un hall d'accueil ample et lumineux, des espaces publics fonctionnels et confortables, un salon où les fauteuils sont recouverts de matériaux hypoallergéniques de dernière génération, des toilettes équipées d'une zone douche, un vaste espace dédié aux enfants facilement accessible ainsi que deux mosquées, une réservée aux hommes et l'autre aux femmes.

L'objectif de GNV est celui d'améliorer toujours plus ses services et d'offrir à ses passagers une traversée confortable et en toute sécurité: la Compagnie concrétise son engagement en veillant à ce que les espaces communs, les toilettes et les zones réservées au repos soient propres et agréables. Le confort des salons fauteuils a ainsi été particulièrement amélioré grâce à l'introduction d'un personnel chargé de contrôler ces espaces.

www.gnv.it

GOLF

PRESTIGIA SIGNE SON 4ème PARCOURS

Prestigia a inauguré son 4ème Golf à Plage des Nations Golf City.

Signé par Colin Montgomerie, un des plus grands golfeurs de l'histoire, toutes compétitions confondues, «The Montgomerie Rabat» est un golf 18 trous surplombant l'Atlantique et où les nombreuses technicités du parcours mettront au défi l'habileté et la stratégie de jeu des golfeurs.

L'inauguration du «The Montgomerie Rabat» s'est tenue en présence de Colin Montgomerie et a accueilli un tournoi inaugural dont le drive inaugural a été effectué par Colin Montgomerie en personne. Le départ du tournoi inaugural en shot gun a été donné aux alentours de midi.

«The Montgomerie Rabat » vient renforcer l'offre Golfique de Prestigia, qui comprend déjà «The Tony Jacklin Marrakech» inauguré en novembre dernier ainsi que «The Montgomerie Marrakech» et «The Tony Jacklin Casablanca».

Tous signés par des stars mondiales du Golf, les parcours golfiques de Prestigia s'inscrivent dans une contribution active au développement de la politique touristique du Royaume et au renforcement de l'offre golfique nationale.

www.prestigiagolf.com

SALON

PREVENTICA 2018

Préventica revient à Casablanca pour sa 5ème édition !

L'événement annuel de référence pour la maîtrise globale des risques se tiendra du 3 au 5 avril 2018 à l'Office des Changes.

4 grandes thématiques seront traitées pendant les 3 jours du salon :

- Santé/Sécurité au Travail
- Sécurité Incendie
- Sûreté/Malveillance
- Risques Technologiques

Près de 160 exposants, 45 conférences et 4000 visiteurs attendus !

Du 3 au 5 avril 2018
à l'Office des Changes

GROUPES HÔTELIERS
TOP 12 2017/2016/2015

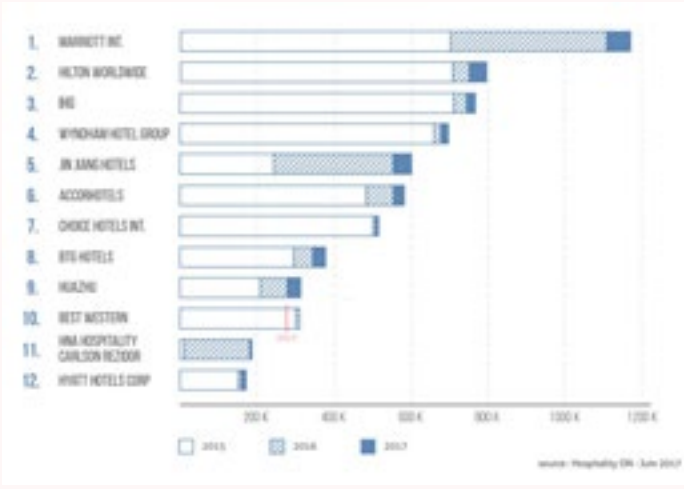

L'édition 2017 du bilan hôtelier mondial, publiée par Hospitality ON, dresse le panorama suivant de la hiérarchie des plus grands groupes hôteliers dans le monde.

Marriott International conforte ainsi en 2017 sa position de leader obtenue suite à sa fusion avec Starwood Hotels, qui lui a notamment permis de dépasser le million de chambres. Avec 1 169 902 chambres au 1er janvier 2017, il poursuit la croissance organique de son parc hôtelier (+5,5% entre 2016 et 2017) parallèlement à la mise en place de sa nouvelle organisation. Hilton Worldwide, dont le chinois HNA est devenu actionnaire à 25% fin 2016, consolide lui aussi sa seconde place grâce à une hausse de +6% de son offre hôtelière, notamment soutenue par le développement de ses marques Hampton Inn, Double Tree et Garden Inn et le lancement de nouvelles enseignes générationnelles. De la même façon, IHG et WyndhamHotel Group conservent leur position sur les troisième et quatrième marches du podium, avec respectivement +3,1% et +2,9% de croissance de leur portefeuille. Affichant un nombre total de chambres en hausse de +5,3%, le groupe AccorHotels enregistre donc une belle croissance dans son coeur de métier hôtelier, tout en jouant la carte de la diversification en particulier sur la location d'appartements, les services de conciergerie et de F&B, avec le rachat de nombreuses sociétés ces derniers mois.

http://hospitality-on.com

HÔTEL
DES CONTAINERS CHEZ ACCORHOTEL

Le groupe hôtelier AccorHotels a lancé une nouvelle solution d'hébergement mobile : des containers transformés en hôtels ! Ces derniers, designés par le créateur Ora-Ïto et réalisés par l'entreprise française Capsa, ont été testés à l'occasion de la compétition automobile des 24 Heures du Mans, en juin dernier. Chaque container se veut «espace de vie» confortable avec lit, équipements modernes (enceintes Bluetooth, prises électriques, Wi-Fi) et salle d'eau privée, mais aussi respectueux de l'environnement dans son mode de production.
Reste à voir si cette initiative prise par AccorHotels en partenariat avec la start-up de la région lyonnaise ouvrira de nouvelles pistes de réflexion sur l'hôtellerie mobile, en particulier dans le cadre d'événements rassemblant beaucoup de monde dans des villes où l'offre hôtelière reste limitée.

CHANTIERS
DE NOUVEAUX HÔTELS À CASABLANCA

Casablanca ambitionne de développer à l'horizon 2020, une offre dédiée pour le tourisme d'affaires, en enrichissant l'expérience avec des offres de niche, comme le golf et le bien-être.
Plusieurs chantiers d'hôtels en construction arrivent bientôt à terme à Casablanca.
- Un 3 étoiles au rond-point Shell,
- Un 3 étoiles à l'angle Mohammed Diouri/Mohammed V,
- 3 unités hôtelières en cours de construction non loin du rond-point Albert 1er et un autre au niveau de l'intersection Hassan Sghir/Mohammed V.
- Le nouvel Ibis à côté de Casa-Voyageurs est ouvert à la clientél depuis octobre.

L'hyper-centre de Casablanca semble être à nouveau privilégié et attire les investisseurs.

CONSTRUCTION
PLUS HAUTE TOUR D'AFRIQUE

C'est au Siège de BMCE Bank of Africa que s'est déroulée la cérémonie de signature du contrat de construction de la Tour de Rabat Bouregreg entre le Groupe BMCE Bank of Africa d'une part, le groupe Chinois China Railway Construction Corporation International -CRCCI- et le Groupe marocain TGCC, d'autre part.
Haute de 250 mètres sur 55 étages, la Tour sera la plus haute d'Afrique avec des composantes hôtelière, résidentielle et de bureaux.

HOLE IN EVENT

OPEN DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

SAMEDI 14 OCTOBRE 2017

TAZEGZOUT GOLF
AGADIR

OFFICIAL BANK | OFFICIAL TAX AND LEGAL | LOGISTIC PARTNER | FUEL PARTNER | OFFICIAL MEDIA

CRÉDIT DU MAROC | CMS Bureau Francis Lefebvre Maroc | LA VOIE EXPRESS | TOTAL | LE MATIN

Malongo | Sourds | Hewlett Packard Enterprise | TIMAR Afrique | FIRST Informatique | HYATT PLACE | POLARIS | TROPICARS | tazegzout

Taghazout | EZGO | OZÉ | Habanos | Colibri | Made In | RESAGRO | SAKO | GOLF

NOMINATIONS

MAZAGAN BEACH CLUB

Mazagan Beach & Golf Resort a annoncé les nominations de Sergio Pereira au poste de Directeur de Resort et de son nouveau Chef Exécutif des cuisines Cédric d'Ambrosio..

Riche d'un parcours dans le management des opérations et en restauration hôtelière de 20 ans, Sergio Pereira vient des Antilles néerlandaises, où il a occupé la fonction de Directeur des opérations du MariottHotels International.

Cédric D'Ambrosio, quant à lui, riche d'une expérience de plusieurs années au service de la gastronomie à travers le monde, dirige les cuisines de Mazagan Beach & Golf Resort. Chef Français, passionné et créatif, il n'a eu de cesse de mélanger l'Art de la Haute-Cuisine Française, les saveurs orientales et asiatiques, toujours en prenant soin de valoriser le patrimoine culinaire du pays où il se trouve.

TOURISME

LES PERFORMANCES 2016

Selon le ministre marocain du tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale, Mohamed Sajid, le secteur touristique a enregistré 64,2 milliards de dirhams (environ 6,7 milliards $) de recettes en devises.

Cette performance aura ainsi permis au tourisme de contribuer à hauteur de 7% du produit intérieur brut (PIB) marocain, ainsi qu'à la création de 2,5 millions d'emplois directs et indirects dans le pays en 2016.

Mohamed Sajid a, par ailleurs, indiqué que le nombre de touristes est passé de 9,3 millions en 2010 à 10,3 millions en 2016. Toutefois, cette évolution reste inférieure aux prévisions de l'ambitieux programme baptisé «Vision 2020», visant à porter à 20 millions le nombre de touristes visitant le Maroc à l'horizon 2020.

S'agissant du trafic aérien, les statistiques révèlent qu'il a connu une hausse de 7,6% en moyenne annuellement, entre 2005 et 2006. L'accord d'Open Sky avec l'Union européenne, intervenu en 2006, aura permis d'augmenter le nombre des passagers de 9,2 millions en 2003 à 18,2 millions en 2016.

Quant aux passagers des vols internationaux, les données du ministère marocain du tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale indiquent que leur nombre est passé de 7,3 millions en 2003 à 16,3 millions en 2016. Sur cette même période, le nombre des aéroports étrangers liés au Maroc est passé de 43 à 120.

HOLE IN EVENT

RESULTATS OPEN DU TRANSPORT ET LOGISTIQUE

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2017

GREEN GOLF CLUB - CASA - BOUSKOURA

1er Prix Brut : Équipe Habanos

1er Prix Net : Équipe Tropicars

2ème Prix Net : Équipe Gefco

3ème Prix Net : Équipe Le Matin

OFFICIAL BANK | OFFICIAL TAX AND LEGAL | LOGISTIC PARTNER | FUEL PARTNER | OFFICIAL MEDIA | OFFICIAL CAR

CRÉDIT DU MAROC | CMS Bureau Francis Lefebvre Maroc | LA VOIE EXPRESS | TOTAL | LE MATIN | Casablanca Jeemeo Cars | Jeep

TIMAR Afrique | GEFCO | COSCO SHIPPING | CONSOLIS | Hewlett Packard Enterprise | FIRST Informatique | TROPICARS

POLARIS | EZGO | OZÉ | Habanos | Malongo | Colibri | La Souala | RESAGRO | Made In Casablanca

CHANTIERS du Maroc | SAKO | GOLF | Fondation Rita Zniber | GREEN GOLF CLUB CASA-BOUSKOURA

Le marché de la distribution automatique en France

Communément assimilé aux distributeurs dans les lieux publics, le marché de la Distribution Automatique représente un marché bien plus complexe qui génère chaque année un chiffre d'affaires de près de 2 milliards d'euros. Au coeur du business de la DA, les boissons chaudes en entreprise représentent plus de 80% du marché. Au Maroc, le marché en est encore qu'à son balbutiement mais en constante évolution il suivra très certainement dans quelques années l'engouement français.

Petite histoire de la Distribution Automatique

La vente par automate a des racines très antiques. La première machine connue a été inventée en - 215, peu de temps après l'apparition des pièces de monnaie. Le dispositif, inventé par le mathématicien grec Hero, avait été conçu pour livrer l'eau sacrificatoire et fonctionnait avec une pièce de monnaie de 4 drachmes.

La première machine brevetée a fait son apparition beaucoup plus tard, aux 18ème et 19ème siècles, respectivement au Royaume-Uni (machine de timbre-poste) et aux Etats-Unis (machine de sucrerie). Mais le développement de l'industrie de la distribution automatique a vraiment commencé au 20ème siècle. Il fut interrompu en Europe en raison de la seconde guerre mondiale.

L'apparition de l'électronique a eu un impact significatif sur les distributeurs automatiques et leur fonctionnalité. La plupart des machines sont équipées d'un système d'échange de données entre le distributeur et son système de paiement, ou entre le distributeur et le "back-office" de l'opérateur. La technologie et les télécommunications sans fil n'exigeant plus une présence physique pour recueillir les données, donnent lieu à de nouveaux développements dans ce secteur sans cesse en évolution.

«Suivre la clientèle dans ses déplacements pour lui proposer les produits dont elle a besoin au moment où elle en a besoin, c'est aussi tout l'intérêt de la DA». Sylvie Gaudy, nouvelle Directrice de Vending Paris.

«Il y a quelques années, l'acceptation des billets avait permis une hausse du business de 15%,». Pierre Albrieux.

Plaisir, équilibre, convivialité, praticité !

Diversité mais aussi équilibre et plaisir, tels sont les atouts des produits alimentaires offerts par la DA.

C'est un service de restauration d'appoint disponible 24h/24 qui propose principalement les produits suivants :

- Des boissons : en gobelets chaud/froid, en boîtes/bouteilles froid, fontaines à eau (réseau) - 80 % des distributeurs automatiques sont des distributeurs de boissons en gobelets
- Des denrées alimentaires : snacks, fruits, produits frais (sandwich, salades, plateaux repas...), produits laitiers, céréaliers...

La Distribution Automatique offre :

- Des produits faciles à déguster, en fonction des besoins et des moments de la journée, pour compléter des repas insuffisants ou éloignés, ou redonner des forces.
- Des moments de pause, alternant les plaisirs tout en maintenant le principe d'une alimentation variée.

La Distribution Automatique sait répondre aux exigences des consommateurs : une satisfaction immédiate, de manière rapide, à toute heure, en tous lieux. Les mutations

de l'emploi vers plus de tertiarisation, les nouvelles organisations du travail, la consommation nomade font de la Distribution Automatique un acteur incontournable, moderne et adapté à l'évolution de notre société. Elle sait offrir des produits et services variés de qualité grâce à ses nombreuses innovations.

On note aujourd'hui le développement d'autres types de distribution tels que mini supermarché, fleurs, journaux, livres, articles de piscine…

Le marché de la Distribution Automatique : enjeux et potentiels de développement

Aujourd'hui, 80% des distributeurs sont dédiés aux boissons chaudes en entreprise impliquant un marché très fortement impacté par la courbe du chômage. Parallèlement, le contexte législatif (taxe soda et interdiction de la cigarette notamment) a impacté le secteur qui doit également faire face à la concurrence des systèmes privatifs de café (type Nespresso), particulièrement en vogue ces dernières années.

Dans ce contexte, comment trouver de nouvelles sources de valeur pour la Distribution Automatique ?

NAVSA a identifié 3 leviers de développement qui seront les challenges de la DA de demain.

Tout d'abord, la valorisation du service offert par les gestionnaires (installation, SAV, conseil) qui permettrait à la DA de se réapproprier les parts de marché grignotées par les services privatifs.

Ensuite, la suppression des réticences au paiement par le biais d'applications de paiement type ApplePay ou l'acceptation systématique des cartes bancaires et plus généralement de tous les moyens de paiement (pièces, billets). L'acceptation des tickets restaurants, encore compliquée au niveau technique, est aussi une réponse à la friction de paiement.

Navsa en étroite collaboration avec la CNTR (Commission Nationale du Titre Restaurant) travaille pour l'évolution future de l'acceptation des titres et surtout pour la préparation de l'acceptation du titre dématérialisé.

Enfin, la diversification de l'offre boissons chaudes avec des offres plus premium et sophistiquées : filtre, grains, cafés en capsules, cafés gourmands…

Au-delà du marché du café en entreprise, la vente de produits frais, de plats chauds ou de produits du quotidien (kits dentaires, maillots de bain, journaux…) ont aussi leur carte à jouer et peuvent constituer un complément business pour les points de vente (GMS, boulangeries, hôtellerie,…).

LE MARCHÉ EN FRANCE

Remerciements à NAVSA et Vending Paris

LES 4 ACTEURS DE LA DA

1. Le fabricant de distributeurs automatiques et accessoires (monétique,…) appelé constructeur ou fabricant de distributeurs automatiques.
2. Le fabricant de produits alimentaires ou produits associés appelé fournisseur de produits.
3. L'opérateur qui approvisionne et entretient les distributeurs automatiques appelé gestionnaire de service automatique. Celui-ci peut être un professionnel de la Distribution Automatique ou le responsable désigné par une entreprise ou une collectivité. Le gestionnaire est l'acteur principal du marché.
4. Le consommateur utilisateur du distributeur automatique.

TERRITOIRES TOURISTIQUES

Maroc Méditerrannée

Situation géographique

Le territoire Maroc Méditerranée est situé au nord-est du Maroc. Il est limité au nord par la Mer Méditerranée, au nord-est par le territoire Cap Nord, à l'ouest et au sud-ouest par le territoire Maroc Centre, à l'Est par l'Algérie et au Sud par le territoire Atlas Vallées. Il s'étend sur une superficie de 28.139 km² soit 4% du territoire national.

Positionnement du territoire

Maroc Méditerranée est la nouvelle destination méditerranéenne « balnéaire & loisirs » riche par ses animations modernes et unique par son positionnement durable/écotourisme, axée sur plusieurs sites :

- Saïdia : le balnéaire loisirs, value for money, paradis du sport
- Cala Iris : le balnéaire responsable
- Marchica

Le territoire connaitra le développement d'un produit balnéaire différencié et sera doté de nombreuses animations modernes et accessibles. La réussite du développement touristique du territoire reposera sur la valorisation d'atouts différentiés, à travers l'intégration du produit balnéaire avec l'offre d'arrière-pays, le développement d'une offre d'animation riche en activités sportives et de niche, et l'aménagement de plusieurs projets axés sur le développement durable.

Objectifs à l'horizon 2020

- 0,9 million d'arrivées de touristes (contre 450.000 en 2010)
- Capacité litière additionnelle de 17.800 lits pour atteindre 27.300 lits (hôteliers et assimilés)
- Création de 23.000 emplois directs
- 6.070 millions de DH de recettes touristiques (contre 2.290 MDH en 2010)

Ambitions de dévelopement du territoire

- La création d'une offre d'animations totalement intégrée et de niveau international : centre sportif, cité des loisirs, centre balnéo-ludique…
- En accompagnement du projet des 7 cités de Marchica :

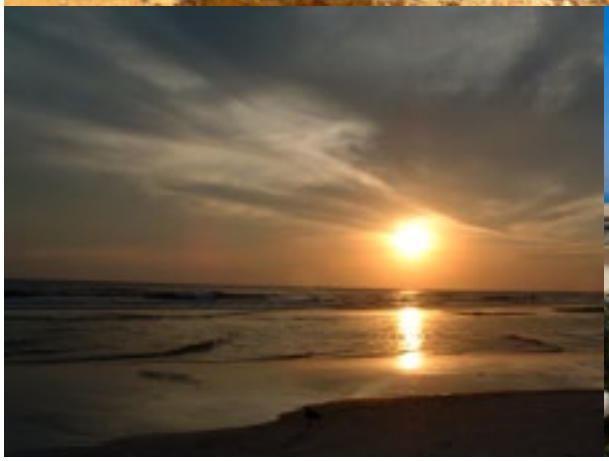

Réorientation de Cala Iris en direction du développement durable et de l'authenticité (réaménagement du port de pêche)
- Enrichissement de Cala Iris par de nombreuses animations (activités sportives de niche).
- L'arrière-pays proposera une offre éco-tourisme avec hébergement traditionnel et durable, la réhabilitation de la médina d'Oujda, une nature intégrée, et des activités de niches fondées sur les richesses karstiques...

Clientèle

La clientèle attendue dans ce territoire est composée de deux segments :

- Amateurs de confort sont des adultes peu actifs et peu aventuriers, en recherche de confort et de relaxation, peu curieux et peu demandeur d'activités culturelles, et attachent une forte importance au confort de l'hébergement ;
- Familles Actives sont des familles qui recherchent un équilibre entre relaxation et activités adaptées pour tous les membres de la famille, plutôt en milieu balnéaire, et qui attachent de l'importance à la qualité de l'hébergement.

Préfectures :
Oujda-Angad

Provinces:
- Berkane
- Taourirt
- Jerada
- Nador
- Al Hoceima
- Driouch

Ressources du territoire

Ce territoire dispose de richesses naturelles importantes qu'il puise dans la diversité de ses sites géographiques : sa côte méditerranéenne, ses lagunes, ses forêts, ses montagnes et ses plaines. S'y ajoutent d'importantes ressources culturelles avec de nombreuses kasbahs, médinas et grottes.
- Saïdia : Plages de Saïdia (Station Mediterrania Saidia) - Balnéaire et sportif
- Cala Iris Cala : Iris et ses plages - Ecotourisme
- Marchica : Lagune de Marchica - Animation, loisirs et golf

TYAB BLADI

Succès culinaire

Pari gagné, Tyab Bladi est l'unique événement sur la place casablancaise ayant permis un échange direct avec des stars de la cuisine, à travers des expériences riches en gastronomie, des cooking shows, et de belles histoires culinaires. Devant un public féru de ce genre de manifestations et avide de contacts humains, le concours de cuisine amateur a été un vrai succès!
Entretien avec Zineb Boukhsim, organisatrice de l'évènement.

Quels ont été les points forts de cette manifestation culinaire?
Tyab Bladi (la cuisine de mon pays) organisé par l'agence «Solution Directe» a été une réussite à plusieurs niveaux :
- Les candidates étaient d'un très bon niveau et ont pu élargir leurs connaissances culinaires par les remarques et l'encadrement du jury présidé par la célèbre Choumicha,
- Le public présent a pu goûter directement les produits de terroir, ce qui a permis ainsi aux coopératives de vendre tous leurs produits.

Comment s'est déroulé le concours culinaire?
Le concours amateur Tyab Bladi s'est déroulé sur 2 phases. Choumicha a d'abord pré-sélectionné 9 recettes parmi des milliers reçues à travers notre page Facebook. La seconde phase a consisté en la présentation en direct des plats sélectionnés sur des critères de valorisations des produits du terroir, d'esthétique, d'originalité, de créativité et de qualité gustative de la recette.
Après 3 éliminatoires, 3 candidates ont participé à la finale dont la thématique était le couscous avec un panier pré-composé de produits de terroir qui a

inspiré les candidates finalistes pour préparer des mets traditionnels et revisités. La gagnante fut Oumaima Semmou de la ville de Tétouan qui est repartie avec un chèque de 20.000 dhs pour sa recette «couscous poulet aux fruits secs et dattes farcies aux courgettes rouges parfumé à la fleur d'oranger et miel».

Quels grands chefs étaient présents?
Nous étions honorés par la présence d'un jury composé de Choumicha Chafay présidente du jury et des chefs

Mohamed Ait Sidi Ahmed du restaurant la Sqala, Luis Carranza du restaurant Tula et Hamid Belghimi, chef exécutif au club Sangho et secrétaire général de la confédération marocaine de gastronomie.

Quels ont été les plats les plus appréciés?
Les candidates ont préparé des plats traditionnels et des plats marocains revisités.
Les 3 candidates amateurs : Zineb El Faiz, Zineb El Karkouri et Oumaima Semmou ont gagné les 3 éliminatoires grâce à leurs plats respectivement de «pastilla de poulet praliné»,»Tajine de corète potagère et de coing» et «Gigot farci à la viande hachée, champignons et foie de poulet avec sauce marocaine parfumée au safran et smen beldi».

Le public était-il au rendez-vous?
Le public qui a vu nos spots publicitaires sur la chaine 2M,

attendait cet événement d'une part pour rencontrer les stars culinaires marocains dont Choumicha, Halima Mourid, Simohamed Sajid et d'autre part pour partager avec des écrivains, nutritionnistes, blogueuses et historiens leurs connaissances autour du patrimoine culinaire marocain dans un lieu mytique qu'est la Sqala, goûter les plats préparés par nos candidats amateurs et fêter l'événement avec nos troupes folkloriques sur place.

Nous avons été enchanté par la présence d'un public ravi et cosmopolite.

Y aura t'il une prochaine édition?

Oui, suite à ce grand succès, la prochaine édition est déjà programmée pour le mois de Mai 2018 juste avant le ramadan.

Je saisie l'occasion pour remercier tous nos sponsors Enmer, marque de la COSUMAR, Fagor, Dari ainsi que nos partenaires médias 2M, Resagro et Santé+ pour leur implication dès le début et qui ont contribué à la réussite de cet événement.

TEAM-BUILDING
A L'HOTEL WIDIANE

Dans un contexte économique difficile, les sociétés ont de plus en plus besoin de véhiculer les valeurs de l'entreprise et de souder leurs équipes. Le Teambuilding est la solution idéale.

Alors que le Team-Learning donne à vos collaborateurs de nouvelles connaissances, le TeamBuilding s'oriente plus sur le domaine ludique. Au final, les moyens sont différents, mais les deux incentives ont un seul et même but : motiver les équipes pour continuer à produire de l'excellence au travail.

Une entreprise a tenté l'expérience du Team-Building à l'hôtel Widiane, spécialisé dans ce genre d'événement. Le succès du programme proposé, unique au Maroc, n'est plus un secret. Nous avons souhaité suivre ce groupe pour comprendre pourquoi allier l'utile au ludique permet de créer une véritable cohésion d'équipe au sein du personnel de l'entreprise.

Dès notre arrivée, nous sommes accueillis autour d'un cocktail de bienvenue sous les chants d'un groupe folklorique local. La bonne humeur est tout de suite au rendez-vous et les liens entre les employés et cadres commencent déjà à se nouer.

Les activités débutent immédiatement par une croisière sur le Lac de Bin El Ouidane, pimentée d'une visite des gorges du Oued Ahensal. Le décor est somptueux et chacun y va de son commentaire. Tout le monde immortalise l'instant sur son smartphone. De beaux souvenirs à partager immédiatement avec la famille et les amis. Et un bon moyen

de se détendre avec ses collègues. Il faut dire que dans une société, rares sont les moments aussi propices à la distraction.

Après quelques minutes de cabotage, nous débarquons sur une plage privée dépendant de l'hôtel. Là les eaux cristallines et vert émeraude ajoutent encore de la superbe. Transats au soleil, farniente sous les parasols, boissons fraîches, thé sont mis à notre disposition en attendant l'heure du déjeuner au restaurant Canyon Thai (propriété de l'Hôtel), accessible uniquement par bateau via un ascenseur panoramique fondu dans son environnement verdoyant. Quiétude totale!

Quelques collègues, plus aguerris, ont choisi de pimenter cette escapade avec une randonnée, ponctuée par des étapes chez les habitants de la région et des panoramas inoubliables.

Les différentes situations vécues ensemble permettent alors de résoudre les problèmes d'équipe, de renforcer le besoin de communication interpersonnelle, la connaissance de l'autre et de ses besoins, la solidarité entre les salariés. Cela permet aussi l'intégration de nouveaux collaborateurs.

Après le déjeuner, autres caractéristiques qui font l'exception de ce lieu, nous avons la possibilité de profiter de massages Thai, sur place, ou d'un large éventail d'activités nautiques comme le jet-ski, le ski nautique, le wake board, etc. Là, les liens de l'équipe sont resserrés dans un contexte à la fois sportif et ludique. Gestion du stress, cohésion et esprit d'équipe sont au rendez-vous.

Au retour, une pause goûter nous attend sur un vaste espace gazonné adjacent à la piscine, en face du lac et des sommets enneigés.

Le début de soirée peut être consacré à un moment de détente dans le Karma Lounge ou à l'espace Spa afin de profiter des hammams traditionnels, du jacuzzi ou des saunas de l'Hôtel.

Le soir venu, un dîner de Gala est organisé dans la salle de restaurant ou même sous une tente berbère, spécialement installée pour ce genre d'évènement. Diverses animations sont proposées au choix : folklore

local, Abidat Rma, violoniste ou autre troupes. Les noctambules ne sont pas oubliés puisqu'une salle Karaoké n'attend que nos talents de chanteurs pour nous distraire jusqu'au bout de la nuit.

L'heure est alors venue de rejoindre notre chambre conçue et décorée dans un style zen ou berbère, combinant le confort et la quiétude avec vue majestueuse sur le paysage alentours.

Le réveil se fait tout en douceur grâce à une séance de yoga avec coach

asiatique dans un cadre épanouissant face aux sommets enneigés et au lac.

S'en suit un petit-déjeuner buffet complet très fastueux et diversifié.

Certains amateurs de randonnées décident de continuer leur séjour d'évasion par une randonné vers la Villa Ananichou, appartenant au propriétaire des lieux, perchée en hauteur et accessible après 2 heures de bonne marche accompagnée de guides professionnels originaires de la région. La possibilité est donnée de déjeuner sur place où les meilleurs mets traditionnels issus du terroir local sont proposés. D'autres ont choisi de visiter le Souk ou le barrage.

Un déjeuner buffet, en face de la piscine, est alors organisé avant de laisser place, l'après midi, à un pur moment de détente aux bords des piscines à débordement avec vue imprenable sur les eaux du lac.

Ce Team-Building à l'hôtel Widiane a fait grandir les équipes tout en partageant un moment convivial, fort en émotions. Equipes à nouveau motivées, plus de confiance dans un contexte de travail parfois difficile, lutte contre le stress, création de liens entre les individus, solidarité pour que les uns et les autres apprennent à mieux se connaître, cet incentive est un véritable succès. Le «Renforcement d'Equipe» est aussi un bon moyen de récompenser les collaborateurs pour le travail effectué tout au cours de l'année.

Et ce moment inoubliable a permis également aux salariés de donner le meilleur d'eux-mêmes, de se détendre, de s'amuser, de s'exprimer et de vibrer. Tout le monde est ressourcé pour reprendre le travail, trouver de nouveaux marchés, satisfaire les clients, produire dans les délais, apporter un service de qualité et gérer les problématiques en tous genres.

Hotel Widiane Suites & Spa
Chemin du lac de Bin El Ouidane - Route de Ouaouizerte - Province d'Azilal
reservation@widiane.net
Tél : +212 (0) 523 44 27 76
Fax : +212 (0) 523 44 28 74

QUATTRO

Restaurant italien

Troisième signature culinaire du Four Seasons Resort Marrakech, Quattro offre une nouvelle expérience Italienne inédite à ne pas manquer.

Abrité dans les murs du Four Seasons Resort Marrakech, le nouveau restaurant ouvre ses portes aux gourmands. Un rendez-vous incontournable pour tous ceux souhaitant se délecter de spécialités italiennes dans un cadre coloré et dans une atmosphère conviviale et animée.

Supervisé par le cabinet d'architecture parisien Atelier POD, l'intérieur de Quattro entièrement rénové offre un métissage culturel homogène entre le l'Italie du sud et le Maroc. Le résultat est un décor vivant combinant zelliges et marbre, meubles sur mesure et luminaires d'exception soulignant le lien ancestral unissant ces deux univers à la fois complémentaires et sensiblement différents. L'intérieur modulable aux tons orangers et marrons a été aménagé en différents espaces séparés par des voutes. En effet, le lieu se veut l'écrin d'une restauration qui évolue au fil de la journée, le matin étant orienté univers marocain pour le petit déjeuner et le soir laissant apparaitre un lieu d'inspiration italienne.

Les clients pourront également profiter d'une toute nouvelle terrasse offrant une vue imprenable sur la majestueuse fontaine du resort.

A la tête d'une brigade de cuisine motivée le chef Italien Marco Terranova a l'intention de faire voyager ses clients tout autour du sud de l'Italie. Doté d'une connaissance approfondie de la cuisine Italienne et de nombreuses expériences dans des restaurants renommés, Chef Marco rend hommage à son pays natal. Inspiré par ses propres souvenirs d'enfance au coeur de la péninsule, il met en valeur les traditions italiennes en sélectionnant des recettes authentiques composées de produits frais et de saison.

L'Italie méridionale ayant un riche patrimoine culinaire, le menu met en lumière les saveurs de quatre régions dont la Sicile, les Pouilles, la Calabre et la Campanie. Dans ces régions, un maitre mot commun : la simplicité, permettant ainsi de redécouvrir les goûts authentiques du terroir italien. En complément de ces saveurs italiennes, les clients seront délicieusement surpris par l'influence Arabe présente dans certains plats : un patrimoine gastronomique datant de l'occupation peu connue de cette civilisation en Italie. Le couscous sicilien, plat signature de la carte est un parfait exemple de cet héritage culturel. Parmi les autres spécialités du menu, laissez-vous tenter par de succulentes recettes de pâtes et découvrez les pizzolis, une variante Sicilienne de la pizza.

Pour toutes réservations au restaurant Quattro
+212 (0) 524 359 200
ou par email quattro.marrakech@fourseasons.com

Salon International de l'Équipement Professionnel pour l'Hôtellerie, la Restauration, les Métiers de bouche, le Bien-être et les Loisirs.

MAROCOTEL

by EQUIPHOTEL PARIS

Sous l'égide :

Royaume du Maroc

Ministère du Tourisme, du Transport Aérien, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale

14 - 17 mars 2018
CASABLANCA
15e édition

New

DETENDRE DIVERTIR | NETTOYER ENTRETENIR | CUISINER SERVIR | GÉRER CONNECTER | CONCEVOIR DÉCORER | ACCUEILLIR RELAXER

Adil KARIM
Commissaire Général du Salon
Tél : +212 5 22 27 43 35
Gsm : +212 6 61 97 53 11
Gsm : +212 6 61 39 71 57
adil.karim@reedexpo.fr

Sanaa IGUERWANE
Directrice du Salon
Tél : +212 5 22 46 54 51
Gsm : +212 6 61 42 65 93
Gsm : +212 6 61 24 16 30
sanaa.iguerwane@reedexpo.fr

Partenaires officiels

RH&C RICHBOND HOSPITALITY & CONTRACT AN EXCELLENCE DRIVEN COMPANY

Foods & Goods

zicaffè

Partenaires Seniors

AFRIQUIAGAZ افريقيا غاز

ISO TEC Professional

L'EXPERTISE
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC
AU SERVICE DES CHAINES DE VALEUR AGRICOLES

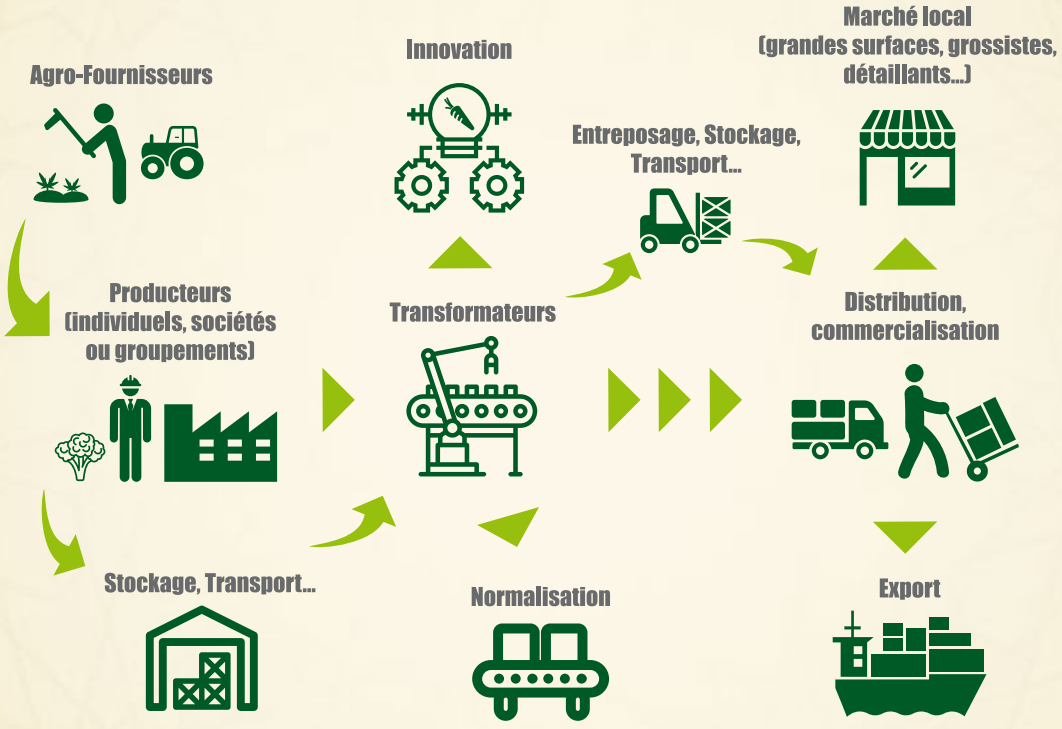

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc accompagne le processus de dynamisation des industries agroalimentaires qui sont au cœur de l'économie et des ambitions du Maroc telles que réitérées dans le nouveau Contrat Programme de l'agro-industrie.

Les mesures d'accompagnement du Groupe visent l'arrimage de l'amont productif à l'aval de la transformation à travers une approche holistique de la chaine de valeur agroalimentaire. Les offres s'articulent autour des besoins d'efficience économique du transformateur agroalimentaire depuis l'approvisionnement jusqu'au développement de nouveaux marchés.